

Langue : Français
Original : Anglais



**AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP**

**PROJET : PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES
INFRASTRUCTURES AGRICOLES AU NIVEAU DES
COMMUNAUTÉS – PROJET 3 (CAIP - 3)**

PAYS : RÉPUBLIQUE OUGANDAISE

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET

Date : 25 mars 2011

Équipe d'évaluation

Chef de projet : J. KABYEMERA, économiste principal des politiques, ORQR.2
Membres de l'équipe : C. WETHERILL, spécialiste de l'agro-industrie, OSAN.1
A. NUWAGIRA, spécialiste de l'agriculture et du développement rural, UGFO
M. LOULSEGED, ingénieur principal des ressources en eau, OSAN.1
K. MFALILA, spécialiste principal de l'environnement, OSAN.4
F. MVULA, spécialiste principal des acquisitions de biens et services, KEFO
N. OMAGOR, spécialiste de l'environnement, Consultant

Responsable de division sectoriel : A. MEND, OSAN.1 (OIC)
Directeur sectoriel : A. ABOU-SABAA, OSAN
Directeur régional : G. NEGATU, OREA

Réviseurs

I. AMADOU, agroéconomiste principal, OSAN.1
G. BERHANU-BEZABEH, ingénieur principal des transports, OITC.2
D. IHEDIOHA, spécialiste principal de l'agro-industrie, OSAN.1
R. LUBUNGA, ingénieur principal de l'irrigation, OSAN.2

TABLE DES MATIÈRES

Fiche d'information concernant le prêt.....	v
Cadre logique axé sur les résultats.....	viii
Calendrier d'exécution du projet	xii
I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION.....	1
1.1 Liens entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays.....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	1
1.3 Coordination entre les bailleurs de fonds.....	2
II. DESCRIPTION DU PROJET.....	3
2.1 Objectif du projet	3
2.2 Composantes du projet.....	3
2.3 Solutions techniques retenues et autres solutions étudiées	5
2.4 Nature du projet	6
2.5 Coût et mécanismes de financement du projet	6
2.6 Zone ciblée et bénéficiaires du projet	8
2.7. Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet	8
2.8. Expérience du Groupe de la Banque et leçons prises en compte dans la conception du projet	9
2.9 Indicateurs clés de performance.....	9
III. FAISABILITÉ DU PROJET	10
3.1 Performance économique et financière.....	10
3.2 Impacts environnementaux et sociaux	11
IV. EXÉCUTION.....	13
4.1 Modalités d'exécution.....	13
4.2 Suivi	16
4.3 Gouvernance	17
4.4. Pérennité	17
4.5. Gestion des risques	18
4.6 Développement des connaissances	19
V. INSTRUMENTS ET AUTORITÉ JURIDIQUES.....	19
5.1 Instrument juridique.....	19
5.2 Conditions relatives à l'intervention de la Banque	19
5.3 Respect des politiques de la Banque	20
5.4 Recours en cas de préjudice causé pour cause de non respect des politiques de la Banque	20
VI. RECOMMANDATION.....	20
Annexe 1 - Indicateurs socio-économiques comparatifs	1
Annexe 2 - Tableau récapitulatif du portefeuille de la Banque en Ouganda	1
Annexe 3 - Tableau des projets connexes en Ouganda.....	1
Annexe 4 - Réalisations des projets précédents	1
Annexe 5 - Carte du pays et zone d'implantation du CAIIP	1
Annexe 6 - Tableau relatif population	1
Annexe 7 - Organigramme de direction du CAIIP	1

Équivalences monétaires

À novembre 2010

Unité monétaire	=	Shillings ougandais (UGX)
1 UC	=	3427,74 UGX
1 UC	=	1,57179 USD

Exercice financier

Du 1^{er} juillet au 30 juin

Poids et mesures

1 tonne	=	2 204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouces
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Sigles et abréviations

AAMP	Programme de modernisation agricole par zone
BAD	Banque africaine de développement
FAD	Fonds africain de développement
AWPB	Plan de travail et budget annuels
CAIIP	Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés
DSP	Document de stratégie par pays
PD	Partenaires au développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IRM	Mécanisme indépendant d'évaluation
MoFPED	Ministère des Finances, du Plan et du développement économique
MoLG	Ministère de l'Administration locale
MoWT	Ministère des Travaux publics et du Transport
NAADS	Services nationaux de conseils agricoles
NARO	Organisation nationale de recherche agricole
NCB	Appel d'offres national
NDP	Plan national de développement
NEMA	Direction nationale de gestion de l'environnement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NSADP	Projet de développement des petites exploitations agricoles du Nord Ouest
PEAP	Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté
PMA	Plan de modernisation de l'agriculture
PFT	Équipe de facilitation du projet
UJAS	Stratégie d'assistance conjointe pour l'Ouganda
BM	Banque mondiale
PAM	Programme alimentaire mondial

Fiche d'information concernant le prêt

Renseignements sur le client

EMPRUNTEUR : République ougandaise
ORGANISME D'EXÉCUTION : Ministère de l'administration locale

Plan de financement

Source	Montant (UC)	Instrument
Prêt du FAD	40,00 millions UC	Prêt-projet
République ougandaise	2,34 millions d'UC	Fonds propres/obligations fiscales
COÛT TOTAL	42,34 millions d'UC	

Informations essentielles sur le financement

Monnaie du prêt	UC
Type d'intérêt*	Sans objet (s.o)
Marge de taux d'intérêt*	s.o
Commission d'engagement*	0,5 %
Autres commissions*	Commission de service de 0,75 %
Durée de remboursement	600 mois
Période de grâce	120 mois
TRIE (scénario de base)	28,6 %
VAN (scénario de base)	118,3 milliards

** le cas échéant*

Calendrier – Étapes principales prévues

Approbation de la note conceptuelle	Novembre 2010
Approbation du projet	Mai 2011
Entrée en vigueur	Août 2011
Dernier décaissement	Décembre 2016
Achèvement	Juin 2016
Dernier remboursement	50 ans ; décembre 2066

Résumé du projet

Aperçu général du projet : Le projet envisagé, intitulé Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés – Projet 3 (CAIIP-3) s'inscrit dans le prolongement de deux projets existants, à savoir le CAIIP-1 et le CAIIP-2. Comme indiqué dans le rapport de supervision de projet et dans le rapport trimestriel, les projets CAIIP en cours ont été favorablement accueillis par le gouvernement ougandais et par les bénéficiaires et, en novembre 2010, le CAIIP est apparu comme le projet le mieux géré en Afrique en 2010 parmi les projets financés partiellement par le FIDA.

1.2 Le CAIIP-3 couvrira 68 sous-comtés répartis entre 31 districts dans les régions Ouest, Centre, Nord et Est de l'Ouganda. Le projet comprend trois composantes, à savoir : i) Amélioration des infrastructures rurales ; (ii) Mobilisation des communautés et ; iii) Gestion du projet. Les activités du projet devraient démarrer en 2011 et durer 5 ans. Le coût total du projet, abstraction faite des impôts et droits, est estimé à 40 millions d'UC, qui sera financé à 100 % par la Banque.

1.3 Les districts couverts par le projet correspondent à environ 30 % de la superficie totale de l'Ouganda et abritent une population d'environ 10 millions d'habitants, soit 29,9 % de la population du pays, en s'appuyant sur des extrapolations établies à partir du recensement de 2002, soit environ 1,9 million de ménages, si l'on prend comme hypothèse une taille moyenne des ménages de 5,2 personnes. Il devrait accroître le revenu des ménages de 20 %, augmenter le volume de production agricole écoulé sur les marchés de 25 % et se traduire par des réductions de 20 % des pertes après-récolte (PHL) dans les zones d'implantation du projet. Il sera mis en œuvre par les autorités locales de district et des sous-comtés sous la supervision de l'Equipe de facilitation du projet (PFT) basée au sein du ministère de l'Administration locale qui assure actuellement la supervision de la mise en œuvre du CAIIP-1 et du CAIIP-2, qui sont tous deux les prédécesseurs du projet CAIIP-3. Les communautés bénéficiaires prendront part à la définition des priorités en ce qui concerne les améliorations à apporter aux infrastructures et bénéficieront de séances de formation visant à renforcer la capacité locale pour assurer la gestion et l'entretien durable des investissements liés au projet.

Évaluation des besoins : Le concept et le modèle du CAIIP découle globalement de la revue du secteur agricole et du développement rural en Ouganda effectué par la Banque en 2005. La revue a recommandé de nouveaux investissements dans les infrastructures agricoles communautaires dans le cadre des piliers du PMA pour lesquels des écarts de financement importants ont été identifiés. Le CAIIP-3 est ainsi le troisième d'une série de projets CAIIP qui est orienté vers la promotion du développement, le renforcement de l'accès aux marchés, l'augmentation de la productivité et des revenus dans l'ensemble des zones rurales de l'Ouganda.

La valeur ajoutée de la Banque : L'atout relatif que possède la Banque et la valeur ajoutée qu'elle apporte à ce projet découlent de l'expérience qu'elle a accumulée dans le financement d'un vaste portefeuille agricole en Ouganda, qui inclut un certain nombre de projets agricoles liés à l'infrastructure, notamment les trois projets ayant précédé le CAIIP-3 : l'AAMP, le CAIIP-1 et le CAIIP-2. Les résultats positifs de l'Étude d'impact de l'AAMP (mai 2008) et le Rapport d'achèvement de projet (décembre 2009) soulignent la valeur des ressources investies par la Banque dans les communautés agricoles rurales et vient confirmer la relation

directe entre la réhabilitation et la construction des routes et des marchés en milieu rural et un accroissement des revenus des ménages.

Gestion du savoir : Les connaissances acquises à travers la mise en œuvre de projets analogues exécutés par le passé en Ouganda ont été dûment appliquées dans la conception du présent projet. Dans la même veine, les connaissances qui seront générées par ce programme seront utiles dans la conception et la gestion de projets analogues dans l'avenir. Les résultats tirés de différentes études menées dans le cadre du projet, à savoir les études PHL de base et les études d'évaluation d'impact effectués au démarrage et à l'achèvement du projet fourniront des informations et des données précieuses aux parties prenantes sur les moyens d'améliorer les interventions du projet en vue d'atteindre les résultats recherchés.

Cadre logique axé sur les résultats

Nom du pays et du projet : OUGANDA – Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés – Projet 3 (CAIIP-3)

But du projet : Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à la croissance économique en Ouganda à travers l'amélioration des infrastructures rurales et l'orientation de l'agriculture dans une optique plus commerciale.

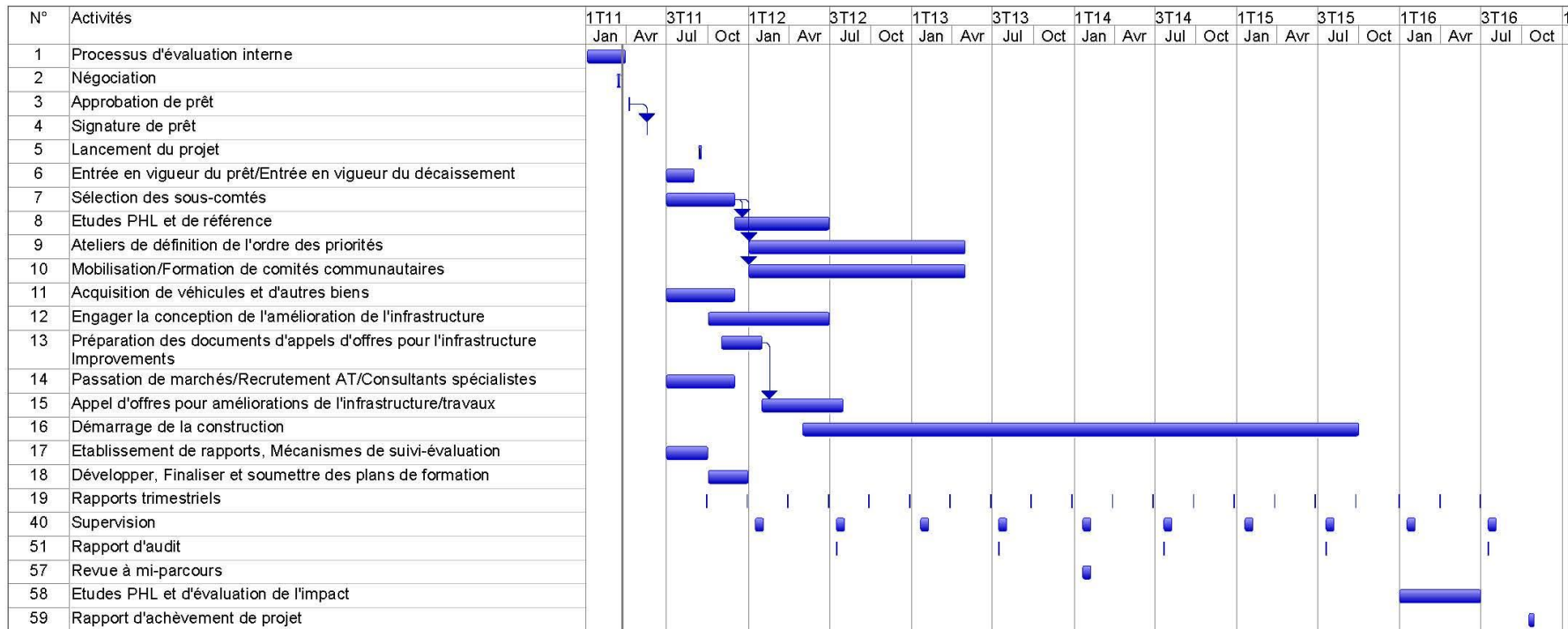
CHAÎNE DE RÉSULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION
	Indicateur (y compris les ISB)	Indicateurs de base	Cibles		
IMPACT	Réduction de la pauvreté dans le secteur agricole	Augmentation des revenus des ménages dans les zones d'implantation du projet (pourcentage)	À déterminer pendant l'année 1 du projet	20 % d'ici à 2016	Rapports annuels de S&E du projet Études de base et d'impact Enquêtes socio-économiques sur les ménages de l'UBOS. Relevé des statistiques de l'UBOS

RÉSULTATS	1. Amélioration de l'accès aux routes et aux installations de marchés dans les zones d'implantation du projet	1.1. Les personnes pouvant avoir accès à des moyens de transport public disponibles en toutes saisons dans un rayon de 2 km de leur domicile suite à l'intervention du projet (nombre), dont une proportion donnée (pourcentage) sont des femmes 1.2. Accroissement du volume de production agricole écoulé sur les marchés (pourcentage) 1.3 Proportion de personnes dans la zone d'implantation du projet qui perçoivent le programme comme une intervention de développement positive (pourcentage), dont une proportion donnée (pourcentage) sont des femmes	À déterminer pendant l'année 1 du projet	1.1. augmentation de 20 % des sous-comtés touchés par le projet d'ici à l'année 6 du projet ; dont 50 % de femmes 1.2. augmentation de 20 % d'ici à 2016 1.3 70 %, dont 50 % sont des femmes	Rapports annuels de S&E du projet Études de base et études d'impact sur les pertes après-récolte de la NARO et du MoLG Études d'impact	Risque: Les districts et les sous-comtés ne sont pas en mesure d'assurer de façon durable et adéquate les voies d'accès communautaires réhabilitées. Mesure d'atténuation : Le PFT doit demander aux autorités locales d'affecter des fonds provenant du Fonds routier de l'Ouganda à l'entretien plutôt qu'à la réhabilitation de nouvelles routes. Risque: Les installations agro-industrielles financées par le projet peuvent biaiser l'environnement commercial en faveur des autres opérateurs du secteur privé. Mesure d'atténuation: Les installations agro-industrielles seront lancées à titre de démonstration et seront gérés selon les principes et pratiques du secteur privé.
	2. Accroissement de la production et des prix des produits agricoles dans les zones d'implantation du projet	2.1. Augmentation des recettes résultant de l'intervention du projet (pourcentage)	À déterminer pendant l'année 1 du projet	2.1. Augmentation de 20 % d'ici à 2016	NAADS Rapports annuels de S&E du projet Études de base et études d'impact sur les pertes après-récolte de la NARO, de la NAADS et du MoLG	

	3. Le pertes après-récolte (PHL) réduites dans les zones d'implantation du projet	3.1. Réduction des pertes après-récolte résultant de l'intervention du projet (pourcentage)	TBD in PY1	3.1. Réduction de 15 % des pertes après-récolte pour les cultures produites dans la zone d'implantation du projet d'ici à 2016	Études de base et études d'impact sur les pertes après-récolte de la NARO et du MoLG	
OUTPUTS	Composante 1 : Amélioration des infrastructures rurales	1.1. Routes rurales construites ou réhabilitées (km), dont une proportion de routes rurales (km) 1.2. Marchés ruraux construits (nombre) 1.3. Unités agro-industrielles installées (nombre) 1.4. Installations communautaires bénéficiant de l'accès à des sources d'énergie moderne/améliorées résultant de l'intervention du projet (nombre)	NA	1.1. 3060 km by 2016 1.2. 68 marchés d'ici à 2016 1.3. 68 installations agro-industrielles d'ici à 2016 1.4. 68 installations fournies d'ici à 2016	MoWT Rapports sur l'état d'exécution, de supervision et d'audit du projet Revue à mi-parcours Agence de l'électrification rurale	Risque: Pérennité à l'échelle nationale. Compte tenu de l'étendue et de la grande diversité des zones pressenties pour accueillir le projet aux point de vue du développement socio-économique, de la base de ressources humaines, des cultures et des valeurs, il y a un risque que le projet n'atteigne pas ses objectifs de façon uniforme et pérenne dans toutes les zones d'implantation. Mesure d'atténuation : Un dialogue régulier et proactif avec les dirigeants des communautés, des sous-comtés et des districts pour garantir la participation des communautés à la conception et aux interventions du projet.
	Composante 2 : Mobilisation des communautés	2.1. Ateliers consultatifs/réunions sur la mise en priorité des améliorations des infrastructures rurales (nombre/sous-comté) 2.2. Séances de formation à la gestion des infrastructures rurales (nombre/sous-comté)	NA	2.1. 4 ateliers/réunions par sous-comté d'ici à 2016 2.2. 6 par sous-comté d'ici à 2016	Rapports sur l'état d'exécution, de supervision et d'audit du projet Revue à mi-parcours	Risque : Implication/participation insuffisante des bénéficiaires et des communautés, notamment des femmes

	Composante 3 : Gestion du programme	3.1. Plans de travail annuels élaborés (nombre) 3.2. Rapports sur l'état d'exécution élaborés (nombre) 3.3. Rapports de S&E élaborés (nombre) 3.4. Rapports d'audit élaborés (nombre)	NA	3.1. 5 by 2016 3.2. 20 rapports sur l'état d'exécution trimestriels d'ici à 2016 3.3. 5 d'ici à 2016 3.4. 5 d'ici à 2016	Reception des plans de travail et des rapports sur l'état d'exécution, de supervision et d'audit du projet Revue à mi-parcours	participant aux activités du projet. Mesure d'atténuation : Sensibilisation des communautés locales, et plus particulièrement des femmes, en vue d'encourager les communautés locales à participer et à assumer le premier rôle dans l'orientation des interventions du projet.
KEY ACTIVITIES	COMPOSANTES				RESSOURCES (EN MILLIONS D'UC)	
	<p>1: Amélioration des infrastructures rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des voies d'accès communautaires - Construction of marchés ruraux - Installation d'équipements agro-industriels - Fourniture de l'électrification rurale <p>2: Mobilisation des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue et sensibilisation des communautés - Participation des populations locales à la définition des priorités et à la gestion des améliorations des infrastructures - Participation des populations locales au suivi de la réalisation des infrastructures - Renforcement des capacités <p>3: Gestion du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du programme and coordination - systèmes de gestion financière, d'audit, d'acquisition de biens et services - Suivi et évaluation - Rapports sur l'état d'exécution 				<p>Prêt FAD : 40</p> <p>Composante 1 : 33,2</p> <p>Composante 2 : 3,3</p> <p>Composante 3 : 3,5</p> <p>Total : 40</p>	

xii
Calendrier d'exécution du projet
Janvier 2011 – Décembre 2016



Project: OSAN Calendrier d'exécution Date: Jeu 24/03/11	Task		External Milestone		Report récapitulatif manuel	
	Split		Tâche inactive		Récapitulatif manuel	
	Milestone		Jalon inactif		Début uniquement	
	Summary		Récapitulatif inactif		Fin uniquement	
	Project Summary		Tâche manuelle		Progress	
	External Tasks		Durée uniquement		Deadline	

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BAD AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIFS A UNE PROPOSITION DE PRET/DON EN
FAVEUR DE L'OUGANDA POUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES
INFRASTRUCTURES AGRICOLES AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS – PROJET 3
(CAIIP-3)**

La direction soumet le Rapport et la recommandation suivante relative à une proposition de **prêt** d'un montant de **40 millions d'UC aux conditions du FAD** pour le financement du **Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés – Projet 3 (CAIIP-3) en Ouganda**

I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1 Liens entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays

1.1.1 Les activités du projet, à savoir la construction d'infrastructures agricoles rurales et la mobilisation des communautés en vue d'accroître les revenus des ménages ruraux, cadrent avec les objectifs sectoriels généraux du gouvernement et sont tout à fait en phase avec le Plan national de développement (NDP) 2010 de l'Ouganda, le Plan d'investissement pour le secteur agricole – 2010 (DSIP), la Stratégie de développement rural (RDS) du MoFPED, qui met un accent particulier sur l'accès aux marchés des produits agricoles, les Stratégies du ministère des Travaux publics et du Transport, tel qu'exposés dans son Plan d'investissement pour l'aménagement de voies d'accès dans les districts, les zones urbaines et les communautés locales (DUCARIP) et le Plan d'investissement sectoriel dans les collectivités locales (Stratégie d'investissement LGSIP 6, Développement économique local).

1.1.2 Les activités du projet appuient également le Plan de la NAADS pour la production agricole par zone, l'agro-industrie et la commercialisation, qui encourage la production destinée au marché d'exportation, et complètent le modèle proposé de Programme de développement des sous-comtés, qui vise à réaliser les objectifs du RDS de manière globale dans un sous-comté au niveau de chaque district en Ouganda. En outre, les investissements sont conformes à la Loi sur l'électricité (1999) et à la Stratégie et plan d'électrification rurale du gouvernement (2001) en ce sens qu'ils favorisent la participation du secteur privé et l'approvisionnement en énergie pour la transformation du monde rural à travers l'appui aux services sociaux de base.

1.1.3 Au plan régional, le projet cadre avec le Pilier 2 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD (PDDAA), qui porte essentiellement sur l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités liés au commerce en vue d'accroître l'accès aux marchés et avec l'objectif du Millénaire pour le développement qui prévoit la réduction de moitié de la pauvreté d'ici à 2015.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 L'atout relatif que possède la Banque et la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'intervention du CAIIP-3 procèdent d'une variété de facteurs. En premier lieu, la Banque a accumulé une expérience considérable à travers son portefeuille actuel de projets agricoles en Ouganda, à savoir le CAIIP-1 et le CAIIP-2. Elle a établi une forte réputation dans le financement en Ouganda de projets agricoles liés à l'infrastructure ayant un impact élevé sur le rendement et des effets bénéfiques au niveau des communautés de base. De plus, le projet est tout à fait en phase avec la Stratégie du secteur agricole et la stratégie à moyen terme de la Banque, ainsi qu'avec le Document de stratégie par pays (DSP) approuvé récemment en faveur de l'Ouganda pour la période, de 2011 à 2015 qui cite le développement des infrastructures comme le Pilier 1 de la stratégie de la Banque avec pour objectif

d'accroître la productivité agricole par « l'amélioration des voies d'accès aux communautés ainsi que d'autres infrastructures pour soutenir le secteur agricole ». Le projet est aussi en phase avec le Document-cadre de la Banque relatif au Programme pour la réduction des pertes après-récolte en Afrique pour 2010-2014 (PHLP).

1.2.2 Essentiellement, le CAIP-3 est une intervention complémentaire à deux programmes en cours (le CAIP-1 et le CAIP-2). Tout en intégrant des modifications mineures (voir Sections 2.3 et 4.5) qui tiennent compte de l'expérience et des leçons tirées des projets qui l'ont précédé, il s'inscrit globalement dans la conception et le cadre du programme CAIP et servira à accroître la couverture de l'ensemble du programme en termes de couverture géographique sur tout l'espace rural de l'Ouganda. Le projet est également tout à fait en phase avec les mesures adoptées par la Banque pour faire face au risqué de crise alimentaire en Afrique à moyen terme, par l'amélioration de la production et de la productivité agricoles. Les notes élevées obtenues pour ses performances passées, à savoir la reconnaissance du CAIP en novembre 2010 comme le projet le mieux géré en Afrique parmi les projets recevant un financement partiel du FIDA, renforcent davantage le bien-fondé de l'intervention de la Banque. Pour les principales réalisations physiques/matériels, c'est-à-dire les extrants, obtenus dans le cadre des projets qui ont précédé le CAIP-3, à savoir l'AAMP qui s'est achevé en 2008 et le CAIP-1 qui est en cours, voir Annexe 4.

1.2.3 Les perspectives du projet et la justification de l'intervention de la Banque sont davantage confortées par les conclusions du rapport d'achèvement de projet de l'AAMP (RAP, décembre 2009), qui indique que l'AAMP a réussi à atteindre et dépasser tous les résultats attendus. Pour les conclusions du RAP concernant les résultats du projet, voir Annexe 4.

1.3 Coordination entre les bailleurs de fonds

	Secteur ou sous-secteur*	Taille		
		PIB	Exportations	Main-d'œuvre
	Secteur agricole	14,6 %	90 %	70 %
Acteurs – Dépenses publiques annuelles (moyenne de 2003/2004 à 2008/2009)**				
	Gouvernement	Bailleurs de fonds		
m UC	28,2 m UC	44,3 m UC	BAD	32,4 %
%	38,9 %	61,1 %	IDA	21,2 %
			FIDA	12,1 %
			Danida	11,5 %
			USAID	9,7 %
			CE	5,2 %
			DfID	2,9 %
			Italie	1,6 %
			FAO	1,5 %
			JICA	1,6 %
Niveau de coordination entre les bailleurs de fonds				
	Existence des groupes de travail thématiques			Y
	Existence de SWAP ou d'approches sectorielles intégrées			Y
	Participation de la BAD à la coordination des bailleurs de fonds***			M****

* selon qu'il sera le mieux approprié ** Années [yy1 to yy2] *** pour ce secteur ou sous-secteur

**** L : chef d'équipe, M : membre, mais pas chef d'équipe, aucun : pas d'intervention

1.3.1 La Banque est un des principaux partenaires au développement (PD) dans le secteur agricole en Ouganda, fournissant environ 32,49 % de l'aide au développement dans le secteur. La Banque collabore étroitement avec d'autres partenaires au développement, notamment le FIDA, Danida, la Banque mondiale et l'Union européenne pour les projets liés à l'agriculture, dans le cadre du Groupe de coordination des bailleurs de fonds de l'agriculture et du développement rural. Le

Groupe a été profondément galvanisé par la présence de la Banque sur le terrain et en collaboration avec ces partenaires au développement, des mécanismes ont mis en place pour assurer la collaboration dans la conception des programmes et des projets en vue de partager les expériences, engager un dialogue avec les autorités publiques sur les enjeux stratégiques et éviter une répétition des investissements. Le gouvernement ougandais et la Banque sont aussi en train d'explorer la possibilité d'un financement complémentaire de la Banque islamique de développement à travers le projet CAIP-3.

1.3.2 Conscient du rôle de premier plan qu'occupe le gouvernement dans le processus de développement et de son appropriation de celui-ci, les PD se sont engagés à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de développement et plan d'investissement (DSIP) du secteur agricole qui est une composante importante de l'ensemble du Plan national de développement (NDP) qui est entré en vigueur en juillet 2010. Un Groupe de travail du secteur agricole composé des partenaires au développement et d'agents techniques de haut niveau de l'administration intervenant dans le secteur, a été créé dans le but de renforcer la collaboration et l'harmonisation des investissements dans le secteur. La Banque est représentée à ce forum par UGFO.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectif du projet

2.1.1 Le but sectoriel global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique en Ouganda par la promotion d'une agriculture à vocation plus commerciale. Les objectifs spécifiques visés sont d'améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés, de favoriser la compétitivité des prix et d'accroître les revenus en apportant des améliorations aux infrastructures rurales et à la gestion des infrastructures par des communautés parfaitement mobilisées.

2.2 Composantes du projet

Tableau 2.2 : Composantes du projet

Composante	Coût estimatif (UA en milliers) - (hors taxes)	Description des composantes
Amélioration des infrastructures rurales	33.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des voies d'accès communautaires ▪ Construction de marchés ▪ Installation/construction d'unités agro-industrielles et de logement ▪ Électrification des marchés en zone rurale
Mobilisation des communautés	3.3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des communautés ▪ Participation des communautés locales à la définition de l'ordre de priorité entre les travaux ▪ Renforcement des capacités
Gestion du programme	3.5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion financière ▪ Suivi et évaluation ▪ Études sur les pertes après-récolte ▪ Appui technique et frais de fonctionnement

Amélioration des infrastructures rurales

2.2.1 Le projet construira 3060 km de voies d'accès communautaires (45 km par sous-comté) qui seront reliées aux routes de district, aux routes principales, aux zones de production et aux centres commerciaux. Les voies d'accès communautaires seront sélectionnées en fonction des priorités des sous-comtés sélectionnés. Les routes du projet seront des routes en gravier praticables en toutes saisons conformément aux spécifications relatives aux routes de catégorie III et conçus selon les normes du ministère des Travaux publics et des Transports (MoWT).

2.2.2 Le projet améliorera ou construira un marché par sous-comté, ce qui donnera un total de 68 marchés ruraux. Les décisions concernant l'emplacement et la dimension des marchés seront déterminées par les niveaux de production, les volumes d'échanges commerciaux, l'infrastructure existante, le nombre de fournisseurs, la disponibilité des terrains et le potentiel de revenu et sur la base des consultations menées auprès des parties prenantes clés.

2.2.3 Le projet fournira une installation agro-industrielle ou une usine de transformation par sous-comté, ce qui donnera un total de 68 installations. Là où cela est possible, ces installations et les bâtiments devant les abriter seront intégrés dans la conception et la construction des marchés ruraux afin d'assurer une commercialisation et une transformation intégrées dans un même marché où les agriculteurs peuvent en même temps livrer, vendre, stocker et apporter une valeur ajoutée aux produits. La palette des possibilités en matière de transformation agro-industrielle comprend, sans en exclure d'autres, des décortiqueuses/broyeurs de riz, des broyeurs de maïs, des broyeurs de fruits et de grains, des broyeurs d'arachides et des machines de fabrication de pâte d'arachide, de matériels de coupage de manioc, des extracteurs centrifuges et des refroidisseurs de lait.

2.2.4 Le projet fournira un approvisionnement électrique fiable, abordable et durable pour la fourniture des services de base dans les 68 marchés et installations agro-industrielles connexes. Cette électrification rurale sera principalement assurée à travers des extensions du réseau électrique et des groupes électrogènes diesel.

Mobilisation des communautés

2.2.5 Le projet financera les activités de mobilisation des communautés telles que des ateliers de formation et des séminaires destinés à définir les travaux prioritaires et des ateliers de sensibilisation au projet visant à sensibiliser les petits exploitants agricoles ruraux, les groupes d'intérêt et les communautés au programme. Des séances de formation destinées aux responsables de district concernés seront également organisées en vue de renforcer leur capacité de travailler en partenariat avec les communautés locales et de gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du projet. Ceci permettra à toutes les parties prenantes concernées de participer activement à l'inventaire, à la définition des priorités, à la sélection et à la mise en œuvre des interventions en matière d'infrastructure au niveau des communautés locales. Ceci aidera également à mettre en place les structures nécessaires qui assureront l'entretien et la pérennité des investissements. Outre les responsables de district concernés, la mobilisation visera les groupements d'agriculteurs, les groupements féminins, les comités de développement des petites communes rurales et les brigades communautaires désignées pour l'entretien des routes (dont au moins 50 % des membres seront des femmes). De plus amples informations sur les activités spécifiques de mobilisation des communautés sont fournies à l'Annexe technique D.3.

2.2.6 Pour assurer une intégration appropriée du genre et des autres questions sociales transversales dans l'exécution de projet, le PFT comprend en son sein des Agents de développement communautaires (CDO) spécialisés dotés d'une compétence dans les questions liées au genre aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. À l'instar du CAIP-1 et du CAIP-2, les CDO assureront qu'au moins 30 % des bénéficiaires des activités de sensibilisation et de mobilisation des communautés sont des femmes.

Gestion du programme

2.2.7 Le projet fournira des ressources pour la gestion et la coordination, notamment du matériel de coordination de projet et de district, pour la formation, le suivi et évaluation, la supervision, l'élaboration de rapports d'audit et d'exécution et des études.

2.3 Solutions techniques retenues et autres solutions étudiées

2.3.1 L'approche adoptée pour ce projet favorise le passage d'une approche axée sur les investissements dans la production agricole à l'amélioration des infrastructures rurales comme catalyseur de l'amélioration de la compétitivité des marchés et des revenus ruraux. Les solutions techniques proposées pour la fourniture des infrastructures et des ouvrages prévus dans le cadre du projet sont simples, disponibles au niveau local et guidées par les succès, les réalisations et les leçons tirées de projets antérieurs et de projets en cours financés par la Banque, notamment l'AAMP, le CAIP-1 et le CAIP-2. En particulier, le projet envisagé offre une palette plus réduite de composantes d'infrastructure que les activités qui ont été financées dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2. Tandis que le CAIP-1 et le CAIP-2 ont financé la construction et la réhabilitation de routes de district et la construction de magasins de stockage de produits et d'entrepôts frigorifiques, ces composantes ont été retirées de la conception proposée pour le CAIP-3 en faveur d'un modèle davantage ciblée sur les aspects essentiels de la vulnérabilité des populations rurales, à savoir notamment les voies d'accès communautaires, les marchés et les installations agro-industrielles. Ce changement de conception se fonde sur les avis recueillis auprès des fonctionnaires du ministère des Travaux publics et des Transports (MoWT) et des parties prenantes au niveau des districts lors des phases de préparation et d'évaluation ainsi que des activités complémentaires du gouvernement ougandais et d'autres bailleurs de fonds.

2.3.2 L'entretien des routes au niveau des districts est assuré et financé en grande partie par le biais du Fonds routier (URF) de l'Ouganda. L'URF finance l'entretien de routine des voies d'accès communautaires, mais ne fournit pas de ressources pour la construction et la réhabilitation. Bien que le gouvernement s'emploie à renforcer des unités de construction de routes de district fonctionnant en régie, des inquiétudes existent concernant son efficacité. Par conséquent, la composante relative aux routes d'accès communautaire pâtit de l'existence de routes inachevées et est considéré comme étant très vulnérable. Par ailleurs, l'expérience démontre que l'impact bénéfique des améliorations apportées aux voies d'accès communautaires sur les revenus ruraux est immédiat. Entretemps, les magasins de stockage de produits sont réalisés grâce à des investissements provenant d'autres bailleurs de fonds, notamment la FAO et le PAM, au niveau des districts et des communautés et ne sont pas considérés comme étant d'une nécessité impérieuse. Enfin, l'expérience antérieure a indiqué que les importants besoins en énergie des entrepôts frigorifiques réduisent considérablement leur rapport coût-efficacité dans les zones rurales tandis que les améliorations apportées aux routes et aux marchés permettent aux marchandises de parvenir plus rapidement jusqu'aux centres urbains, réduisant ainsi la demande pour la mise en place de entrepôts frigorifiques rattachés aux marchés ruraux.

2.3.3 La conception du projet envisagé permet aussi une grande variation en ce qui concerne la taille des marchés pour prendre en compte l'expérience des projets passés qui autorise à penser que les Marchés standards de grande taille n'offrent pas toujours la meilleure garantie de rentabilité, plus particulièrement dans les zones reculées et les zones rurales où les volumes de production ne nécessitent pas un grand espace de marché. Une autre innovation à intégrer dans les améliorations des marchés qui sont envisagées consiste à mettre à profit les synergies et la valeur ajoutée potentielles des installations agro-industrielles en les intégrant dans la conception globale des marchés. Une unité intégrée regroupant toutes les installations en un seul endroit offre une certaine flexibilité aux agriculteurs leur permettant de déterminer sous quelle forme ils doivent vendre leur production.

2.3.4 Enfin, la conception du projet envisagé conserve la flexibilité dans les solutions de gestion des marchés et de la transformation agro-industrielle qui ont démontré leur succès dans la mise en œuvre du CAIP-1 et du CAIP-2. L'expérience laisse penser que les choix de mode de gestion varient d'un sous-comté à un autre, mais s'inscrit généralement dans quatre principales catégories :

1) gestion directe par le sous-comté ; 2) gestion en vertu d'un accord d'affermage par un entrepreneur privé ; 3) gestion par les groupements agricoles ; et 4) gestion par le biais d'un partenariat public-privé. L'expérience du CAIP-1 et du CAIP-2 suggère par ailleurs que les solutions de gestion ont les meilleures chances de succès et de pérennité lorsque les communautés s'approprient le processus de décision et ont la latitude de déterminer la solution qui est la plus efficace dans le contexte local.

Tableau 2.3 : Autres projets envisagés et motifs de leur rejet

Autre dénomination	Description succincte	Motifs du rejet
Routes de district et voies de desserte	Construction et réhabilitation de plus grands corridors routiers de district et de desserte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fonctionnaires du MoWT et les parties prenantes de district ont demandé que le projet s'intéresse surtout aux aspects où les lacunes sont les plus importantes, c'est-à-dire les voies d'accès communautaires.
Magasins de stockage de produits	Construction de magasins de stockage de produits indépendants et intégrés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financés par le biais de projets par le PAM et la FAO ▪ L'expérience de l'AAMP et du CAIP-1 indique que les magasins de stockage de produits ne sont pas toujours pleinement exploités, ce qui traduit un faible besoin.
Entrepôts frigorifiques	Construction d'entrepôts frigorifiques et fourniture des solutions d'approvisionnement en énergie correspondantes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jugé peu rentable. ▪ Rendu inutile par les investissements dans la construction de routes et de marchés qui favorisent un transport plus rapide des marchandises vers les centres urbains où il existe déjà des entrepôts frigorifiques.
Marchés standards de grande dimension	Construction d'un marché standard de grande dimension dans tous les districts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La possibilité de choisir la dimension des marchés permet aux communautés d'adopter la conception qui reflète le mieux les besoins de la localité et ses volumes d'échanges commerciaux. ▪ Reflète les leçons tirées des projets antérieurs qui laissent penser que, dans certaines zones rurales, des marchés de dimension plus réduite peuvent être plus rentables.

2.4 Nature du projet

2.4.1 Le CAIP-3 est un prêt d'investissement. Il complète d'autres programmes existants orientés vers la production tels que le NAADS et le Programme d'amélioration des revenus agricoles et est étroitement lié, aux points de vue de la conception, de l'objectif général et du cadre de mise en œuvre, au CAIP-1 et au CAIP-2.

2.5 Coût et mécanismes de financement du projet

2.5.1 Le coût total du projet, y compris les aléas liés aux prix (10 % en monnaie nationale et 2,5 % en devises) et les aléas d'exécution (10 %) et abstraction faite des droits et taxes, est estimé à 40 millions d'UC. Ce montant comprend les composantes en devises qui s'élèvent à 16,7 millions d'UC, soit 42 % du coût total et les composantes de coût en monnaie locale se montent à 23,3 millions d'UC, soit 58 % du coût total. Les coûts unitaires des routes, des marchés et des installations agro-industrielles sont basés sur les contrats en cours relatifs à des ouvrages analogues réalisés dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2.

2.5.2 La part du prêt accordée par le FAD s'élèvera à 40 millions d'UC et, en vertu d'une dérogation reçue du Comité des Opérations de la Banque (OpsCom) le 24 novembre 2010, couvrira la totalité des coûts d'investissement et des charges récurrentes du projet, hors taxes et droits de douane (voir Section 4.1.9 pour une explication complète de la dérogation). Le gouvernement ougandais prendra en charge les frais accessoires, comprenant les taxes et droits de douane, dont le montant s'élève à environ 2,43 millions d'UC. En outre, le gouvernement ougandais financera les salaires du personnel détaché et l'espace nécessaire pour accueillir le bureau régional prévu à Mbarara.

2.5.3 Les conditions standards applicables aux Accords de prêt du FAD s'appliqueront concernant l'entrée en vigueur du prêt. Les conditions spécifiques devant être remplies par le gouvernement

ougandais avant le premier décaissement comprennent : 1) l'ouverture d'un compte spécial (CS) en devises, pour le dépôt des ressources du prêt et un compte en monnaie locale (CML), pour le transfert des fonds du compte spécial à la Banque de l'Ouganda ; et 2) fourniture à la Banque d'une Lettre d'engagement fournissant la confirmation écrite que le terrain sur lequel doit être construite l'infrastructure du marché appartient à l'État.

2.5.4 La structure détaillée des coûts du projet par composante et par catégorie de dépenses est fournie dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 2.5a : Coûts estimatifs du projet par composante (en milliers)

Composantes	UGX (en milliers)	UC (en milliers)	% en devises	% du coût de base total
INFRASTRUCTURES RURALES				
Routes rurales	67 361 628,6	19 651,9	42	63
Marchés et agro-industrie	17 066 047,3	4 978,8	50	16
Électrification rurale	3 500 847,3	1 021,3	55	3
SOUS-TOTAL INFRASTRUCTURES RURALES	87 928 523,1	25 652,0	44	83
MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS	8 940 535,6	2 608,3	54	8
GESTION DU PROGRAMME	9 673 136,7	2 822,0	58	9
TOTAL COÛTS DE BASE	106 542 195,4	31 082,3	46	100
Aléas d'exécution	9 965 322,1	2 907,3	47	9
Aléas liés aux prix	20 602 016,5	6 010,4	16	19
TOTAL COÛTS DU PROJET	137 109 534,0	40 000,0	42	129

Tableau 2.5b : Sources de financement (en milliers)

Source	UGX (en milliers)	UC (en milliers)	% en devises	% du coût du projet
COÛTS DU PROJET (HORS TAXES ET DROITS DE DOUANE)				
FAD	137 109 534,0	40 000,0	42	100
TAXES ET DROITS DE DOUANE				
GOVERNEMENT OUGANDAIS	8 339 202,0	2 432,9	-	6
TOTAL (Y COMPRIS TAXES ET DROITS DE DOUANE)	145 448 736,0	42 432,9	39	106

Tableau 2.5c : Coût du projet par catégorie de dépenses (en milliers)

Catégories	UGX (en milliers)	UC (en milliers)	% en devises	% du coût de base total
Travaux de génie civil	76 637 000,0	22 357,9	40	72
Véhicules	348 926,0	101,8	90	-
Matériel	4 524 842,7	1 320,1	90	4
Assistance technique	2 509 000,0	732,0	100	2
Études et supervision	1 793 000,0	523,1	80	2
Formation et renforcement des capacités	8 011 423,0	2 337,2	60	8
Questions transversales	1 338 036,0	390,4	73	1
Audit	500 000,0	145,9	100	-
TOTAL COÛTS D'INVESTISSEMENT	95 662 227,7	27 908,3	47	90
TOTAL CHARGES RÉCURRENTES	10 879 967,8	3 174,1	35	10
TOTAL COÛTS DE BASE	106 542 195,4	31 082,3	46	100
Aléas d'exécution	9 965 322,1	2 907,3	47	9
Aléas liés aux prix	20 602 016,5	6 010,4	16	19
TOTAL COÛTS DU PROJET	137 109 534,0	40 000,0	42	129

Tableau 2.5d : Calendrier des dépenses par composante (en milliers d'UC)

Composantes	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	Total
INFRASTRUCTURES RURALES	2 998,0	7 934,1	9 937,5	10 367,6	1 960,9	33 198,2
MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS	465,9	722,9	886,8	923,2	289,9	3 288,7
GESTION DU PROGRAMME	741,7	482,7	519,7	838,0	931,1	3 513,1
COÛT TOTAL DU PROJETS	4 205,6	9 139,7	11 344,0	12 128,8	3 181,9	40 000,0

2.6 Zone ciblée et bénéficiaires du projet

2.6.1 Le CAIIP-3 couvrira 68 sous-comtés répartis entre 31 districts situés dans les régions Ouest, Centre, Nord et Est de l'Ouganda. La ventilation des districts par région s'établit comme suit: Région Ouest - 22 districts (Buhweju, Bundibugyo, Bushenyi, Hoima, Ibanda, Isingiro, Kabale, Kabarole, Kamwenge, Kanungu, Kasese, Kiruhura, Kisoro, Kyegegwa, Masindi, Mbarara, Mitooma, Ntoroko, Ntungamo, Rubirizi, Rukungiri, Sheema) ; Région Centre - 2 districts (Luwero, Nakaseke) ; Région Centre - 3 districts (Apac, Kole, Oyam) ; et Région Est - 4 districts (Bugiri, Busia, Mayuge, Namayingo). Pour carte intégrée décrivant les 3 zones d'implantation des projets CAIIP-1, CAIIP-2 et CAIIP-3, voir Annexe 5.

2.6.2 L'essentiel des interventions auront lieu dans 46 sous-comtés dans la région Ouest, où les programmes approfondiront les interventions précédemment conduites dans le cadre du Programme de modernisation de l'agriculture par zone (AAMP) en étendant la couverture à 50 % des sous-comtés au niveau de chaque district. Le CAIIP-3 étendra aussi les interventions à 22 sous-comtés dans les régions Centre, Nord et Est dans les districts qui n'étaient pas déjà couverts par le CAIIP-1 ou le CAIIP-2 afin d'assurer un déploiement continu, égal et équilibré du programme dans tout l'espace rural de l'Ouganda. Avec la mise en œuvre du CAIIP-3, le CAIIP aura couvert toutes les régions de l'Ouganda, à l'exception de Karamoja et de quelques districts situés dans le Nil occidental. Les ressources permettant la mise en œuvre d'un programme CAIIP-4 pourraient être recherchées pour faire suite au CAIIP-3 et couvrir ainsi tous les districts restants, en accord avec le concept établi initialement par le gouvernement ougandais, à savoir que le CAIIP couvrirait à terme tout l'espace rural du pays.

2.6.3 La sélection des sous-comtés où auront lieu les interventions sera établie à la suite de consultations et de débats concernant les priorités avec les autorités et les parties prenantes locales. La sélection des sous-comtés prendra également en compte d'autres considérations telles que le potentiel de croissance, la présence de la NAADS et d'autres facteurs comme la présence d'autres programmes comportant des interventions analogues tels que l'AAMP ou le Programme d'aide à la subsistance au niveau des districts (DLSP) qui est en cours d'exécution. Les critères détaillés seront énoncés dans le Manuel d'opérations du projet (POM) à élaborer par le PFT et sur la base des versions précédentes qui ont guidé la mise en œuvre du CAIIP-1 et du CAIIP-2.

2.6.4 Au total, les 31 districts sélectionnés représentent approximativement 30 % de la superficie totale de l'Ouganda. La population totale des 31 districts, sur la base des extrapolations effectuées à partir du recensement de 2002, est estimée à 10 millions, dont 51,4 % de femmes, d'après les estimations. Ce chiffre correspond à peu près à 1,9 million de ménages, soit environ 29,9 % de la population du pays. Voir Annexe 6 pour une ventilation détaillée des chiffres de la population par district.

2.7. Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

2.7.1 De vastes consultations ont été menées à tous les niveaux, notamment dans les ministères et les organismes publics parmi lesquels figurent la NAADS, le MoWT, le MoFPED, le MAAIF, le MoLG, le MTTI et la NEMA ; et les autorités de district/sous-comté, les communautés locales et les partenaires au développement. Les consultations concernant la conception, les modalités

d'exécution, l'étendue et les activités du projet ont été menées à toutes les étapes de la préparation du projet. Un atelier des parties prenantes regroupant les fonctionnaires de district de 28 des districts qui seront couverts par le CAIP-3 a également été tenu pendant l'évaluation afin d'examiner et de s'accorder sur les modalités, l'étendue de la couverture et les procédures concernant l'exécution du projet.

2.8. Expérience du Groupe de la Banque et leçons prises en compte dans la conception du projet

2.8.1 Les leçons tirées du portefeuille agricole de la Banque en Ouganda, notamment du, CAIP-1, du CAIP-2 et de leur précurseur, l'AAMP, comprennent : i) un processus de consultation interactif mené de façon satisfaisante avec les districts couverts par le projet, les autorités gouvernementales et les parlementaires renforce l'engagement de toutes les parties prenantes et contribue à accélérer l'entrée en vigueur du projet et son efficacité en termes de développement ; ii) les travaux d'analyse sectoriels constituent une base essentielle pour une bonne conception des projets et pour garantir l'adhésion des partenaires au développement (cofinancement du FIDA, appui de l'UE et de la Banque mondiale) ; iii) continuité institutionnelle dans la coordination des projets (adoption de l'AAMP PFT pour le CAIP-1 et le CAIP-2), couplée à des mesures d'incitation adéquates facilite le démarrage rapide des projets et assure la pérennité ; iv) le recours à des institutions nationales expérimentées (le ministère des Travaux publics et des Transports dans le CAIP-1 et le CAIP-2) pour la conception des infrastructures renforce les processus de mise en œuvre des projets ; et v) les travaux d'infrastructure rurale ont un effet immédiat sur les prix des produits de base, les coûts de transport et les moyens de subsistance d'une manière générale. Quoique le gouvernement ait créé le Fonds routier de l'Ouganda pour la réhabilitation des voies de desserte rurales et les routes communautaires, l'entretien des routes n'est toujours pas assuré de façon cohérente, en particulier à cause de l'inadéquation des ressources financières et humaines. Pour atténuer ce problème, le projet aidera à la formation d'ingénieurs des routes au niveau des districts sur différents aspects de l'entretien routier et de la gestion des marchés. En outre, le projet aidera à la formation du personnel technique des districts afin de les doter des compétences essentielles dans les domaines de la supervision, du suivi et de l'établissement des rapports. Ceci permettra d'obtenir de façon rapide des résultats de projet de qualité.

2.8.2 Le contrôle financier et les retards dans l'exécution des transactions financières et la transmission des rapports financiers ont constitué une difficulté lors des projets passés. Ce problème est en train d'être résolu en assurant la formation des agents comptables de district aux systèmes de gestion et de contrôle financiers pour leur permettre de tenir la comptabilité financière requise dans les délais prescrit et de façon efficace.

2.9 Indicateurs clés de performance

2.9.1 Les indicateurs clés de performance (KPI) comprendront :

- (i) réhabilitation et construction de 3060 kilomètres de voies d'accès communautaires dans 68 sous-comtés (45 kilomètres par sous-comté);
- (ii) construction de 68 marchés ruraux dans 31 districts (1 marché par sous-comté);
- (iii) installation de 68 installations agro-industrielles de démonstration (1 installation par sous-comté). Les chiffres indicatifs concernant les infrastructures sont : 30 refroidisseurs de lait, 20 broyeurs de maïs, 10 décortiqueuses de riz et 8 autres types d'installations;
- (iv) l'électrification rurale fournie à 68 marchés ruraux et aux installations agro-industrielles connexes;

- (v) augmentation de 20 % du nombre de personnes qui peuvent avoir accès à des moyens de transport public utilisables en toutes saisons dans un rayon de 2 km de leur domicile du fait de l'intervention du projet, dont 50 % sont des femmes d'ici à 2016;
- (vi) réduction de 15 % du PHL de la récolte dans la zone d'implantation du projet grâce aux interventions du projet d'ici à 2016;
- (vii) augmentation de 20 % des revenus agricoles due aux interventions du projet d'ici à 2016;
- (viii) augmentation de 20 % des produits commercialisés grâce à l'intervention du projet d'ici à 2016;
- (ix) augmentation de 20 % des revenus des ménages grâce aux interventions du projet d'ici à 2016; et
- (x) 70 % des personnes interrogées, dont 50 % sont des femmes, dans la zone d'implantation du projet perçoivent le programme comme une intervention de développement positive au moment de l'achèvement du projet.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1 Performance économique et financière

Analyse économique

Tableau 3.1 : Principales données économiques

TREI (scénario de base)	28,6 %
NPV (scénario de base)	118,3 milliards d'UGX

Note : Les calculs détaillés et les hypothèses sous-jacentes du modèle sont fournis à l'Annexe technique B7

3.1.1 Le modèle utilisé pour le calcul du taux de rentabilité économique (TREI) et de la valeur actuelle nette (VAN) du projet est basé sur les estimations des coûts et des retombées du projet pour une durée de vie de 25 ans.

3.1.2 Les coûts pris en compte par le modèle comprennent la totalité des coûts d'investissement du projet sur les cinq années d'exécution du projet et les coûts de production et d'entretien pour la durée de vie du projet. Tous les droits et taxes ont été exclus dans les calculs car l'effet net sera nul à cause des exonérations accordées par l'État. Les autres hypothèses incluses dans le modèle concernant les coûts sont fournis à l'Annexe technique B7.

3.1.3 Le projet devrait se traduire par une nette augmentation du nombre de personnes qui peuvent avoir accès à des routes praticables en toutes saisons dans les zones d'implantation du projet. Les autres effets bénéfiques indirects et/ou non quantifiables, qui ne sont pas pris en compte dans le modèle, mais qui représentent néanmoins des retombées réelles et tangibles du projet découleront de la réduction du temps nécessaire pour aller et venir de son domicile à son lieu de travail ainsi que de l'amélioration de l'accès aux services d'éducation, de santé et des autres services sociaux du fait des améliorations des routes et d'une meilleure sélection des marchés, et à l'accès à des produits de meilleure qualité pour les consommateurs du fait des améliorations apportées aux marchés et aux installations agro-industrielles.

Performance financière

3.1.4 L'analyse de la performance financière et de l'impact du projet au niveau des ménages agricoles dans les zones d'implantation du projet est basée sur des hypothèses tirées des conclusions du RAP de l'AAMP établi en décembre 2009 et appliquées aux estimations de croissance du revenu des ménages dans le cadre d'un scénario « avec le projet ». Les impacts observés et démontrés dans

le cadre de l'AAMP sont retenus comme une base valable pour l'analyse compte tenu du fort recoupement au niveau de la conception du projet, des types d'interventions et des objectifs entre l'AAMP et le CAIIP. Les interventions dans le cadre du CAIIP-3 devraient produire les retombées financières directes suivantes dans les zones d'implantation du projet :

- (i) accroissement du revenu des ménages agricoles de 20 % résultant de l'augmentation des prix accordés aux agriculteurs du fait de la réduction des coûts de transport, du meilleur accès pour des acheteurs et du meilleur accès à des solutions apportant une valeur ajoutée ; et
- (ii) augmentation de la production commercialisée de 20 % et réduction de 15 % du PHL résultant aussi bien de l'accès amélioré aux débouchés de marché et aux possibilités de transformation agro-industrielle.

3.1.5 Des informations plus détaillées concernant la performance économique et financière et sur les hypothèses sous-jacentes sont présentées à l'Annexe B7 des Annexes techniques.

3.2 Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1 Le projet est classé dans la catégorie 2 car les ouvrages et les activités de réhabilitation financés par le projet cibleront des sites, des itinéraires et des tracés préexistants et ne devraient donc pas entraîner de perturbation majeure de l'environnement ou de réinstallation de populations. Dans le cadre du processus d'harmonisation et d'alignement qui sous-tend la Déclaration de Paris, le projet assurera ; 1) l'observation de toutes les dispositions de la loi ougandaise, notamment le Chapitre 153 de la Loi nationale sur l'environnement, les Directives relatives à l'évaluation d'impact sur l'environnement (1997) et les Règlements relatifs à l'évaluation d'impact environnemental (1998); et 2) l'utilisation du système national d'EIE de l'Ouganda pour l'extension des impacts sur le développement, augmentant ainsi l'appropriation par le pays et le renforcement des capacités institutionnelles du MoLG, le MoWT, la NEMA et dans les districts bénéficiaires. Le projet tiendra aussi compte des Déclarations de politique sectorielle et des directives du MoWT relatives à l'intégration des questions transversales telles que le VIH/Sida, le genre, la santé et la sécurité au travail et les personnes souffrant de handicaps physiques dans le sous-secteur routier. Tous les dossiers techniques/designs des routes du projet seront conformes aux spécifications du MoWT relatives aux routes de catégorie III. D'autres informations concernant les impacts environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation sont fournies à l'Annexe B8 des Annexes techniques.

3.2.2 Le personnel de S&E du projet recevra des rapports réguliers de la part des Agents d'appui aux projets au niveau des districts. Les rapports résument la performance du projet en ce qui concerne l'intégration des questions environnementales et sociales dans sa mise en œuvre. Les principaux indicateurs de suivi qui retiendront l'attention comprendront, entre autres, des rapports sur les examens environnementaux préalables, le nombre d'arbres plantés le long des routes, le nombre de réunions tenues sur le site, l'accès aux propriétés familiales fourni par les entrepreneurs, les progrès dans la restauration des bancs d'emprunt et la participation des femmes aux activités du projet.

Changement climatique

3.2.3 Au cours des dernières années, certains districts dans la zone d'implantation du projet ont connu des événements climatiques inhabituels qui ont entraîné occasionnellement des inondations subites, notamment dans les zones de basses plaines. Ces événements ont eu graves effets sur les infrastructures routières, réduisant le transport et les déplacements entre les districts. Cet aspect a été pris en compte dans la conception du projet, en particulier en ce qui concerne les voies d'accès

communautaires qui seront construites dans le cadre du projet. Il s'agira ainsi de veiller à l'utilisation de matériaux de construction de bonne qualité et certifiés, de classer les routes pour faciliter le drainage des eaux pluviales, d'installer des buses et des canalisations et de mettre en œuvre des plans d'entretien routier satisfaisants.

Genre

3.2.4 L'amélioration des voies d'accès communautaires, la construction de marchés et l'installation d'installations agro-industrielles aura un effet positif sur la structure, la qualité des conditions de travail et le volume des activités exercées par les femmes. Le projet stimulera les petites activités commerciales menées par les femmes dans les centres urbains et commerciaux situés le long des routes des sous-projets. Les revenus générés par ces activités contribueront à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants au niveau des ménages. Il est prévu que le nombre de femmes gérant des étals de marché et des unités agro-industrielles augmentera à 70 %, tandis que les Comités de gestion des infrastructures comprendront en leur sein au moins 30 % de femmes. Les femmes bénéficieront également de salaires grâce à leur participation comme membres des brigades de travail chargées de l'entretien routier après la clôture du projet.

3.2.5 Pour assurer l'intégration appropriée du genre et des autres préoccupations sociales transversales, le PFT comprend des agents spécialement chargés du développement communautaire et du genre ayant une expérience dans les questions liées au genre tant au plan national qu'au plan régional. Il est prévu que l'exécution du projet n'engendrera aucun impact négatif direct sur le genre. Toutefois, le mouvement accru des populations et, particulièrement de l'afflux de commerçants en provenance des centres urbains suscité par l'amélioration des infrastructures et l'interaction avec les communautés locales pourrait accroître l'incidence des maladies transmissibles, notamment le VIH/Sida et les MST dans les zones d'implantation du projet. Ce problème sera atténué grâce à des campagnes de sensibilisation.

Incidence sociale

3.2.6 Le projet générera des retombées socioéconomiques considérables pour toutes les couches des communautés rurales, notamment les jeunes, les femmes et les autres groupes vulnérables dans les différentes zones d'implantation du projet et généralement pour l'économie nationale dans son ensemble. L'amélioration de l'accès à l'hinterland rural se traduira par l'expansion de la production et un accroissement de la commercialisation et des revenus des ménages. L'essor des marchés, des nouvelles activités économiques et le développement économique le long des routes réhabilitées aura d'autres retombées sociales, notamment un meilleur accès aux structures sanitaires, aux écoles et la monétisation générale des communautés rurales.

3.2.7 L'exécution du projet se traduira aussi par une amélioration des services de transport qui devraient induire un accroissement du volume des échanges commerciaux et des activités commerciales dans les districts et sous-comités ciblés. Il est prévu que l'accroissement du volume des échanges commerciaux et la meilleure qualité des services de transport se traduira par l'achat des produits agricoles à des prix plus rémunérateurs et facilitera l'accès aux intrants et aux services agricoles. Indirectement, le paiement de meilleurs prix pour les produits agricoles est un moyen d'encourager l'augmentation de la productivité agricole au niveau des ménages. L'amélioration des services de transport devrait également se traduire par un meilleur accès aux soins de santé, à l'amélioration de la qualité des services sociaux offerts par le gouvernement ougandais, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture et par l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire.

Réinstallation involontaire

3.2.8 Le programme n'entraînera pas de réinstallation involontaire de populations. Les voies d'accès communautaires que le projet vise à construire à et à réhabiliter respecteront généralement le droit de passage en vigueur, nécessitant ainsi des ajustements horizontaux seulement réduits sans modification majeur. Les marchés et les infrastructures agro-industrielles seront principalement construits sur les sites de marché déjà existants, qui sont déjà placées sous la tutelle des différentes autorités de district.

IV. EXÉCUTION

4.1 Modalités d'exécution

Organisme d'exécution

4.1.1 Le MoLG est l'organe d'exécution (EA) du CAIIP-1 et du CAIIP-2 et supervisera également l'exécution du CAIIP-3. Ceci permettra l'exploitation des connaissances et de l'expérience institutionnelles déjà acquises et facilitera le démarrage et l'exécution du projet en temps voulu.

4.1.2 Au niveau national, le MoLG maintient un PFT expérimenté, qui est totalement intégré au sein du MoLG et est chargé de la coordination et du suivi quotidiens de l'exécution des activités des projets CAIIP-1 et CAIIP-2. Comme preuve du professionnalisme et de l'efficacité du PFT, il convient de noter que, en novembre 2010, le CAIIP s'est affirmé comme le projet le mieux géré en Afrique en 2010, parmi les projets financés en partie par le FIDA. Le PFT coordonnera aussi l'exécution du projet CAIIP-3 qui est prévu. À cet égard, le PFT assurera que les activités du projet sont engagées suivant le délai et sont bien budgétisées, consolidera les documents de projet, soumettre tous les documents relatifs aux acquisitions de biens et services à la Banque pour examen et approbation, compilera et soumettra toutes les demandes de décaissement et les rapports sur l'état d'exécution trimestriels et réalisera des audits annuels de tous les comptes de projets et soumettra les rapports d'audit à la Banque.

4.1.3 Le PFT fonctionne de façon ininterrompue depuis le lancement de l'AAMP. Il est dirigé par un Commissaire adjoint au sein du MoLG qui rend compte directement au Directeur de cabinet et fait office de coordinateur national du programme. Le PFT comprend en son sein d'autres cadres : un contrôleur financier, un conseiller en infrastructures rurales, trois Ingénieurs d'infrastructure, deux agents de S&E, un expert en énergie rurale, quatre comptables, trois agents de développement communautaire et un assistant en achats. Un responsable des achats agent issu de l'unité des achats du MoLG est également rattaché au PFT. Le budget du CAIIP-3 prévoit aussi le recrutement d'un consultant en environnement au cas par cas. Les coûts de dotation en personnel et de fonctionnement du PFT seront financés conjointement par les budgets de programme du CAIIP-1, du CAIIP-2 et du CAIIP-3 ainsi que par le gouvernement ougandais à travers les salaires du personnel détaché.

4.1.4 Pour s'assurer que le PFT dispose de capacités techniques et humaines adéquates pour exécuter et gérer le CAIIP-3, en plus des projets CAIIP-1, CAIIP-2 et MATIP déjà en cours, le projet financera le recrutement de personnel technique supplémentaire, à savoir un ingénieur en infrastructure, un agent de mobilisation des communautés, un agent de S&E et un comptable. Le personnel nouvellement recruté sera affecté à un nouveau bureau régional créé à Mbarara pour garantir une supervision et un appui technique adéquats dans les 22 districts de l'Ouest où se déroulera l'essentiel des activités du programme. Entre-temps, les districts dans les régions Est, Centre et Nord de l'Ouganda continueront d'être supervisés à partir des bureaux régionaux existants

du CAIP respectivement à Mbale, à Kampala et à Lira et les coûts de dotation en personnel et de fonctionnement des bureaux seront financés conjointement par les fonds du programme et les budgets du CAIP-1 et du CAIP-2. Voir Annexe 7 présentant un graphique décrivant toute la structure de gestion du CAIP avec le personnel recruté dans le cadre du CAIP-3.

4.1.5 Ainsi que le prévoit la procédure de gestion normale dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, chaque district bénéficiaire détachera les agents techniques supplémentaires nécessaires pour appuyer l'exécution du projet. L'exécution des activités du projet sera ainsi assurée en grande partie par l'intermédiaire de structures établies relevant du bureau du Directeur administratif (CAO) et avec le soutien du PFT. Chaque CAO de district désignera un agent d'appui au programme (PSO) au niveau des districts qui coordonnera la mise en œuvre et la supervision technique du programme dans leurs domaines respectifs et les Comités de planification technique de district intégreront l'exécution du CAIP-3 dans leurs Plans de travail, budgets annuels et programmes normaux. Il est important de noter que le MoLG a également le pouvoir d'affecter ou de détacher du personnel technique au PFT chaque fois ce sera nécessaire pendant la mise en œuvre.

4.1.6 Conformément à la pratique normale dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, le PFT collaborera aussi avec d'autres ministères et institutions comme le MoWT, le ministère de l'Agriculture, de la production animale et de la pêche (MAAIF), le ministère du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie (MTTI), la Direction nationale de la planification (NPA), les Services nationaux de conseil agricole (NAADS), l'Agence de l'électrification rurale (REA) et l'Organisation nationale de la recherche agricole (NARO) de même qu'avec des projets financés par d'autres partenaires au développement qui ont un lien direct ou indirect avec la bonne exécution du CAIP-3.

Modalités d'acquisition de biens et services

4.1.7 Tous les marchés relatifs à l'acquisition de biens, travaux et de services de consultants financés par la Banque seront passés conformément aux *Règles et procédures concernant l'acquisition de biens et de travaux* de la Banque ou, le cas échéant, aux *Règles et procédures concernant l'emploi de consultants*, en utilisant les Dossiers types d'appel d'offres de la Banque. Il est envisagé le recours aux procédures nationales de passation des marchés relatives aux appels d'offres nationaux à conditions que les dérogations prévues dans les procédures d'appel d'offre national et les Dossiers types d'appel d'offres relatifs aux appels d'offres nationaux soient remaniées à la satisfaction de la Banque (voir Annexe B5 des Annexes techniques et l'Accord juridique).

4.1.8 Comme cela est entrain d'être appliqué avec succès dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, les processus d'acquisition de biens et services du projet seront intégrés au sein des institutions et processus d'acquisition de biens et services du MoLG, qui abrite en son sein une Unité des achats et cessions (PDU) bien pourvue en personnel et opérationnelle chargée d'exécuter l'ensemble des fonctions d'achat du ministère. Le responsable de la PDU est un Responsable principal des achats ayant une formation spécialisée en acquisition de biens et services, appuyé par 2 agents des achats et 2 assistants en achats dont l'un, comme indiqué plus haut, est spécialement affecté à l'exécution des achats liés aux projets CAIP et MATIP. Ces agents sont très au fait des règles et procédures de la BAD en matière d'acquisition de biens, services et travaux. Le contrôleur financier les agents comptables du PFT ont coopéré étroitement en coordination avec la PDU pour l'exécution de tous les achats dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2 et continueront de le faire dans le cadre du CAIP-3. D'autres informations sont fournies concernant les ressources, les capacités, les compétences et l'expérience du PFT dans l'Annexe technique B5.

4.1.9 En accord avec les principes directeurs de la Politique révisée de la Banque concernant les dépenses susceptibles d'être financées par le Groupe de la Banque (ADF/BD/WP/2007/72/Rev.1) et avec la récente Note d'information d'ORPC sur le financement de contrepartie en date du 30 septembre 2010, le CAIP-3 a reçu une dérogation aux dispositions relatives au financement de contrepartie eu égard aux engagements actuels du gouvernement vis-à-vis des projets dans le secteur et des projets antérieurs, à savoir surtout le CAIP-1 et le CAIP-2. Ceci permet le financement intégral (100 %) des coûts d'investissement du projet par la Banque et démontre la facilité d'adaptation de la Banque aux situations individuelles des pays et secteurs où elle intervient.

4.1.10 Les mécanismes d'acquisition de biens et services sont résumés au Tableau 4.1 ci-dessous et des informations complémentaires sont fournies à l'Annexe technique B5.

Tableau 4.1 : Modalités d'acquisition de biens et services (en milliers d'UC)

Catégorie	Appel d'offres national	Liste restreinte	Autres*	Total
Travaux				
Travaux de génie civil	29,178.4			29,178.4
Biens				
Véhicules			113.8	113.8
Matériel	1,494.6		69.2	1,563.8
Services				
Design, supervision et consultants		1,475.2		1,475.2
Formation et renforcement des capacités			2,880.3	2,880.3
Mesures d'atténuation environnementaux/sociaux			450.7	450.7
Audit		155.3		155.3
Personnel/ Salaires			1,843.7	1,843.7
Maintenance			454.5	454.5
Frais de fonctionnement			1,884.3	1,884.3
Total	30,673.0	1,630.5	7,696.5	40,000.0

Note : Tous les coûts sont financés par la Banque.

* - Autres peuvent être la consultation de fournisseurs, l'entente directe ou la régie

4.1.11 En accord avec les procédures actuellement en vigueur dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, les procédures a posteriori des acquisitions de biens et services seront appliquées aux contrats individuels d'une valeur inférieure aux seuils suivants :

- Travaux de génie civil : 100 000 UC.
- Biens : 50 000 UC.
- Services : 20 000 UC.

Dispositions relatives à la gestion financière et aux décaissements

4.1.12 Les dispositions actuellement applicables au mouvement des fonds dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2 seront adoptées par le CAIP-3. Le principe absolu sera d'amener chaque district à travers des mesures d'incitation à rendre compte de façon rapide de telle sorte qu'un district dynamique, qui gère bien ses contrats, ne soit pas retardé par les districts où l'on observe des lenteurs dans la transmission des rapports. Les directives actuelles de la Banque concernant les décaissements d'appliqueront et seront illustrées de façon plus détaillée par la transmission d'une lettre de décaissement au gouvernement.

4.1.13 La méthode du compte spécial (CS) et la méthode du paiement direct seront utilisées. Le MoLG ouvrira un CS en devises à la Banque de l'Ouganda (BoU), dans lequel seront déposées les ressources du prêt. Il couvrira également un compte en monnaie locale (CML) à la BoU. Par la

suite, les fonds seront transférés du CS au CML en tant que de besoin pour financer les activités du projet. Les autres dépenses, notamment pour les travaux, biens et services de moindre importance et toutes les dépenses classées dans la catégorie “Divers” seront acquittées par le biais du CS. Le FAD reconstituera le CS en deux ou trois tranches tous les ans après que PFT a fourni des justifications valables de l’utilisation d’au moins 50 % du dépôt précédent, ainsi que sur le solde restant non justifié de la tranche précédente. L’ouverture du CS et du CML sera une condition préalable au premier décaissement. La méthode de paiement direct sera utilisée pour financer les gros travaux de génie civil, d’acquisition de biens et services.

4.1.14 Les signataires du CS et du CML seront le Directeur de cabinet (MoLG), le facilitateur de programme du PFT et le Contrôleur financier du PFT, comme le veut la pratique actuellement en vigueur. Chaque district sera également doté d’un compte de programme (DPA) et les signataires de ce compte seront le CAO, le CFO ou en qualité de signataire suppléant, le PSO.

4.2 Suivi

4.2.1 Le socle des systèmes généraux de suivi- évaluation du projet sera le cadre logique, qui est une série d’indicateurs clés de performance et le projet Manuel des opérations (POM) qui sera adapté à la nature des activités du CAIP-3 par le PFT peu après le lancement du projet. À cette fin, le PFT adaptera le Manuel utilisé actuellement dans le cadre du CAIP-1. Les indicateurs de suivi, ventilé selon le sexe, le cas échéant, comparera la performance du projet pour chaque année aux objectifs-cibles fixés dans le AWP/B pour la même année. Le projet financera une étude de base pendant la première année du projet qui servira de base de référence pour assurer le suivi et évaluation de l’impact du projet.

4.2.2 Les principes généraux relatifs au suivi- évaluation participatif des activités du projet seront les suivants : a) les groupes d’intérêt au sein des communautés assureront le suivi des activités et les résultats des investissements des sous-comtés, avec le concours des prestataires de service ; b) les autorités de district assureront le suivi des activités, des ressources et des résultats réalisés dans leurs zones respectives ; c) les institutions compétences, telles que la NAADS, l’UBOS et la REA assureront le suivi de l’atteinte des objectifs du NDP ; d) la NEMA assurera le suivi du PGES ; e) le MoLG assurera le suivi de l’ensemble des opérations dans le cadre de son rôle de planification et de facilitation du développement économique des zones rurales conformément aux objectifs de son LGSP ; tandis que le MoWT se chargera du suivi de la réalisation des infrastructures routières en vue de réaliser les objectifs nationaux visés dans le cadre de DUCARIP. La cellule de S&E au sein du PFT assurera le suivi et évaluation de la performance et l’impact de l’ensemble du projet. La cellule établira également les rapports trimestriels et annuels du projet en vue de leur diffusion à la Banque et aux autres parties prenantes.

4.2.3 En collaboration avec la NARO, le projet mènera des études détaillées d’évaluation de la situation de base et des pertes après récolte (PHL) au moment du démarrage et de l’achèvement du projet. Dans le cadre du processus d’évaluation, le projet donnera également lieu à des études d’impact périodiques et à des études de cas pendant toute sa durée de vie.

<u>Délai</u>	<u>Étapes principales</u>	<u>Processus de suivi et évaluation /boucle de rétroaction</u>
Année 1	Étude de base	suivi par le PFT et les districts
Année 1	Étude de base sur les PHL	MOLG, NARO, NAADS
Année 1 – 5	Exécution	Bénéficiaires, districts, MoWT et MOLG
Année 1 – 5	Rapports d’audit	établis annuellement par le PFT
Année 3	Enquête sur les résultats	Bénéficiaires, suivi des objectifs sectoriels par le MOLG et le MoWT
Année 3	Revue à mi-parcours	Suivi par la Banque et le PFT
Année 5	Étude d’impact	Bénéficiaires, suivi des objectifs sectoriels par le MOLG, le MOWT, le NARO, les NAADS
Année 5	Rapport d’achèvement de projet	Suivi par le PFT et le district

4.3 Gouvernance

4.3.1 La plupart des problèmes de gouvernance qui ont miné les projets passés et en cours financés par la Banque en Ouganda, notamment la capacité de gérer et transmettre une comptabilité à jours des fonds et d'appliquer des procédures régulières de passation des marchés et d'appels d'offres, ont été réduits grâce au professionnalisme et à la compétence avérée de la structure expérimentée qu'est le PFT. Pour favoriser une meilleure gestion du projet au niveau des districts, le personnel de district travaillant pour le projet recevra la formation requise et sera supervisé de près par le personnel du PFT. Pour ce qui est de garantir la qualité des travaux de construction et des matériaux utilisés, les entrepreneurs seront étroitement supervisés par les différents ingénieurs des routes de district en collaboration avec les ingénieurs issus du PFT. La qualité des matériaux de construction sera certifiée par ces structures avant le début des travaux de construction sur le site. Afin d'éviter les irrégularités dans l'exécution des procédures d'appel d'offres et de passation des marchés, les procédures et directives standards d'appel d'offres et de passation de marchés de la Banque seront appliquées. De plus, le gouvernement dispose d'une procédure d'acquisition de biens et services bien systématisée, qui a été appliquée avec succès dans le cadre d'autres projets en cours de la Banque, notamment le CAIP-1 et le CAIP-2. Il est prévu dans le cadre du projet la réalisation d'un audit annuel portant sur tous les aspects de l'exécution du projet, notamment sur les questions comptables, financières et relatives à la passation des marchés.

4.4 Pérennité

4.4.1 Le projet œuvrera à l'appropriation totale du projet par les bénéficiaires et à la longévité et la pérennité des ouvrages réalisés en adoptant un processus pleinement participatif et axé sur la demande à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre du projet. À travers le processus participatif, toutes les parties se verront assigner des engagements et des responsabilités précises à chaque étape. Comme il est de règle dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, tout le personnel de district concerné, notamment les ingénieurs, les responsables de l'agriculture, les agents commerciaux, les agents de développement communautaire et les responsables du suivi et évaluation, participeront activement à l'exécution du CAIP-3. Cette implication à toutes les étapes assure le renforcement des capacités nécessaires au niveau local pour entreprendre et pérenniser les interventions du CAIP après la clôture du projet. Par ailleurs, les communautés locales seront entièrement impliquées dans l'identification des infrastructures et des installations agro-alimentaires devant être financées dans le cadre du projet en vue de cultiver l'appropriation par les communautés locales et leur identification avec le projet dès les premiers points de décision.

4.4.2 La pérennité de l'entretien des voies d'accès communautaires sera assurée à travers le Fonds routier de l'Ouganda et grâce aux ressources financières générées grâce aux initiatives des districts ainsi que des unités des régies de gestion des routes qui sont envisagées. Il est prévu que les recettes des districts et sous-comtés participant au projet augmenteront du fait de l'activité commerciale soutenue générée grâce au projet, les dotant ainsi des capacités financières dont elles ont besoin pour exécuter les processus d'entretien requis sur les marchés et les voies d'accès communautaires. Les visites sur les sites du projet depuis la clôture du projet AAMP en 2008, et celle menée plus récemment pendant la mission de préparation du CAIP-3, ont confirmé que les districts ont bien la capacité et les ressources nécessaires pour assurer l'entretien et la pérennité des infrastructures rurales après la clôture du projet.

4.4.3 Entre-temps, les opérateurs privés, en particulier dans le secteur agro-alimentaire seront encouragés à coopérer étroitement avec les agriculteurs, plus particulièrement dans la commercialisation de leurs produits. Des programmes de formation à la carte seront dispensés aussi bien aux communautés locales et aux opérateurs privés afin de jeter les bases des liens commerciaux et de la gestion des installations. Le projet sera également rattaché à d'autres projets

et programmes connexes en cours d'exécution afin de faciliter la création de synergies et l'échange de compétence et d'expérience. Les marchés peuvent être également loués à des opérateurs privés, générant ainsi des recettes supplémentaires qui serviront à répondre aux besoins de maintenance.

4.5. Gestion des risques

4.5.1. À partir de l'analyse de l'expérience acquise dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2 et des problèmes identifiés pendant l'exécution, cinq risques liés à la phase d'exécution du projet ont été identifiés, à savoir :

4.5.2. Le CAIP-1 et le CAIP-2 faisaient face à des difficultés budgétaires dues à des événements climatiques imprévus tels que des fortes pluies qui ont dévasté les projets en plein milieu de la phase de construction ou avant la mise en service, nécessitant ainsi l'affectation de ressources additionnelles pour la reprise ou la reconstruction des ouvrages du projet. Le CAIP-3 tente d'apporter une solution à ce risque lié au coût en augmentant l'estimation du coût unitaire de base des routes dans le budget du projet et en incluant des estimations plus élevées des aléas liés aux prix et des aléas d'exécution.

4.5.3. Les préoccupations environnementales soulevées pendant le CAIP-1 et le CAIP-2 liées au choix porté sur des routes traversant des zones sensibles au point de vue environnemental ont conduit, dans certains cas, à des retards sur les délais d'exécution dus au fait que la NEMA n'a pas été impliquée dès le départ. Le CAIP-3 essaie de régler ce problème en élaborant un PGES complet en collaboration avec la NEMA pendant la phase d'approbation du projet et l'affectation de ressources budgétaires pour engager des consultants en environnement afin de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du PGES et assurer une relation et une collaboration étroites avec la NEMA pendant toute la durée d'exécution du projet.

4.5.4 Compte tenu de l'étendue et de la grande diversité des zones pressenties pour accueillir le projet au point de vue du développement socio- économique, de la base de ressources humaines, des cultures et des valeurs, il y a un risque que le projet n'atteigne pas ses objectifs de façon uniforme dans toutes les zones d'implantation. Comme cela est en train d'être fait dans le cadre du CAIP-1 et de CAIP-2, ce risque d'obtenir des résultats inégaux sera évité par une action bien ciblée de plaidoyer et de mobilisation des communautés qui permettrait aux communautés et aux parties prenantes dans chacun des districts de participer de façon égale à la sélection et à la pérennisation des interventions du projet dans sa zone.

4.5.5 Un autre risque est que les communautés et les districts/sous-comtés ne soient pas capables d'assurer l'entretien des équipements d'infrastructure construits/réhabilités, en particulier les voies d'accès communautaires. À cet effet, le Fonds routier de l'Ouganda par l'intermédiaire duquel sera assuré l'entretien des routes de façon annuelle ne suffira peut-être pas à couvrir l'ensemble du réseau de routes rurales, y compris celles construites dans le cadre du CAIP-3. Comme c'est le cas dans le cadre du CAIP-1 et de CAIP-2, ce problème sera résolu en œuvrant avec les autorités de district à améliorer certaines des voies d'accès communautaires pour les reclasser dans la catégorie de routes de desserte de district, ce qui les rendra ainsi admissibles à des financements additionnels pour l'entretien de la part du gouvernement central, tout en encourageant les communautés locales, à travers la composante relative à la mobilisation des communautés, à mobiliser des brigades de travail locales pour entreprendre des travaux d'entretien de routine mineure et d'entretien périodique ponctuel.

4.5.6 Enfin, comme cela a été observé dans le cadre du CAIP-1 et du CAIP-2, il y a un risque que le personnel des districts et des sous-comtés ne soit pas suffisamment motivé pour fournir l'appui technique nécessaire aux communautés. Ce risque sera minimisé en veillant à ce que des

moyens, y compris des fonds de fonctionnement adéquats et le soutien logistique nécessaire, soient fournis pour renforcer l'éthique professionnelle parmi le personnel. Le CAIP-3 limite également ce risque en adoptant des mesures de renforcement des capacités visant le personnel des districts et sous-comtés dans le cadre de la composante liée à la mobilisation des communautés.

4.6 Développement des connaissances

4.6.1 Le projet devrait créer des possibilités considérables d'acquisition de connaissances qui apporteront une valeur ajoutée à la conception globale, à la gestion et à l'évaluation de projets analogues dans l'avenir. Les connaissances seront dérivées du modèle de conception adopté, aux plans des procédures de maintenance adaptative, unités commerciales/agro-industrielles intégrées ; et leurs mécanismes de gestion. De plus, les mécanismes de suivi systématique fourniront à la direction du projet, aux bénéficiaires, au gouvernement et aux autres parties prenantes sur l'état d'exécution du projet et s'attaqueront aux contraintes de manière cohérente et rapide.

4.6.2 Conformément au récent Document-cadre de la Banque relatif au Programme pour la réduction des pertes après-récolte en Afrique 2010-2014 (PHLP), le projet financera également des travaux de recherche ciblés, en collaboration avec la NARO, sur les pertes après-récolte (PHL) dans les zones d'implantation du projet en vue d'actualiser et améliorer les données disponibles concernant les pertes après-récolte à l'intérieur de chaînes de valeur spécifiques en Ouganda. La conception proposée pour le projet comprend une étude de base sur les pertes après-récolte existantes dans les zones d'implantation du projet au moment du démarrage du projet et une étude d'impact dès l'achèvement du projet.

4.6.3 Les autres processus de suivi des connaissances ont trait aux supervisions régulières, à la revue à mi-parcours et au rapport d'achèvement de projet. Les possibilités d'acquisition de connaissances seront systématiquement expliquées pendant des ateliers des parties prenantes et documentés en vue d'une large diffusion auprès des différentes parties prenantes du projet et d'autres régions du pays par divers moyens, notamment des publications du gouvernement et des supports audiovisuels (affiches, dépliants, prospectus, etc.).

V. INSTRUMENTS ET AUTORITÉ JURIDIQUES

5.1 Instrument juridique

5.1.1 Prêt du FAD à la République ougandaise

5.2 Conditions relatives à l'intervention de la Banque

- Conditions préalables à l'entrée en vigueur. L'entrée en vigueur de l'Accord de prêt sera subordonnée au respect par l'Emprunteur des dispositions de la Section 12.01 des Conditions générales.
- Conditions préalables au premier décaissement. (i) fourniture d'une preuve de l'ouverture : a) d'un compte spécial (CS) en devises pour le dépôt des ressources du prêt ; et b) d'un compte en monnaie locale (CML) pour le transfert des fonds provenant du compte spécial, à la Banque de l'Ouganda ; ii) l'approbation par la Direction nationale de gestion de l'environnement (NEMA) du Plan de gestion environnementale et sociale (ESMP) pour l'exécution du CAIP-3 ; et iii) fourniture d'une Lettre d'engagement confirmant par écrit que le terrain où doit être construite l'infrastructure du marché appartient à l'État.

5.3 Respect des politiques de la Banque

Ce projet respecte toutes les politiques en vigueur de la Banque.

5.4 Recours en cas de préjudice causé pour cause de non-respect des politiques de la Banque

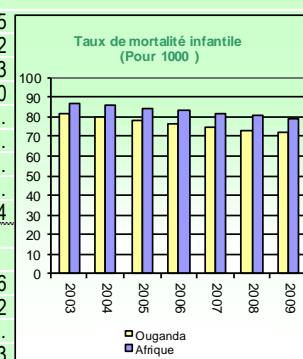
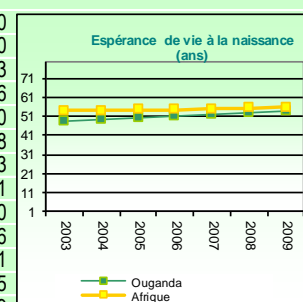
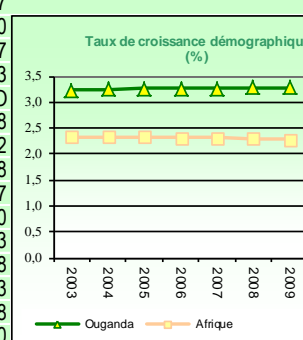
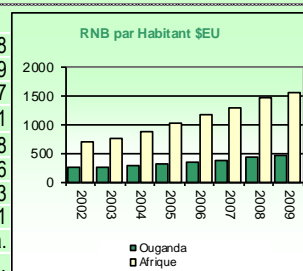
Le Groupe de la Banque (BAD) a mis sur pied le Mécanisme indépendant d'évaluation (MIE) dans le but de permettre aux populations affectées de se plaindre auprès de la Banque s'ils pensent que suite au non-respect des politiques et procédures de la Banque, leurs droits ou leurs intérêts ont été ou sont susceptibles d'être négativement affectés de façon directe et substantielle. Le MIE traite la plainte au moyen de la méthode de résolution des problèmes (médiation) et/ou de l'examen de conformité. Pour des informations concernant le MIE et les conditions de soumission des plaintes ; prière consulter le site web de la BAD, à l'adresse www.afdb.org/irm.

VI. RECOMMANDATION

La direction recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt envisagé d'un montant de 40 millions d'UC en faveur du gouvernement ougandais aux fins visées et sous réserve des conditions stipulées dans le présent rapport.

Annexe 1 - Indicateurs socio-économiques comparatifs

	Année	Ouganda	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		241	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2010	33,8	1 031	5 629	1 069
Population urbaine (% of Total)	2010	13,3	40,0	44,8	77,7
Densité de la population (au Km ²)	2010	140,2	3,4	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2009	460	1 550	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2010	44,1	39,5	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2010	47,8	41,4	39,8	43,3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum.	2007	0,509	0,433	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 169 pays)	2010	143	n.a	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	51,5	42,3	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2010	3,3	2,3	1,3	0,7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2010	4,6	3,3	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	48,7	40,3	29,2	17,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2010	2,9	3,8	6,0	15,3
Taux de dépendance (%)	2010	105,1	77,6	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	100,4	99,5	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2010	21,7	24,4	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2010	54,1	56,0	66,9	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2010	46,9	57,1	68,9	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2010	45,4	34,2	21,5	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2010	11,9	12,6	8,2	8,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2010	70,3	78,6	49,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2010	115,2	127,2	51,4	6,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2010	6,2	4,4	2,7	1,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	430,0	530,2	440,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	23,7	...	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004	7,9	42,9	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	57,9	116,6	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2006	41,9	52,7	63,4	99,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	67,0	64,9	84,0	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2005	...	65,4	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	48,0	41,0	54,6	99,8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2007	5,4	4,6	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2007	330,0	315,2	161,9	14,1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	90,0	81,8	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	81,0	81,0	81,7	92,6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	20,0	30,9	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2007	2 211	2 462	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	1,8	2,4	4,0	6,9
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2009	121,6	102,8	106,8	101,5
Primaire - Filles	2009	122,4	99,0	104,6	101,2
Secondaire - Total	2009	27,4	35,0	62,3	100,3
Secondaire - Filles	2009	24,9	30,6	60,7	100,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot)	2009	40,5	38,1
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2008	74,6	64,8	81,0	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	82,4	74,0	86,6	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	66,8	55,9	75,6	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2009	3,2	4,6	...	5,4
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2008	28,7	7,8	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2005	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2005	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	0,1	1,2	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

janvier 2011

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS; UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Annexe 2 - Tableau récapitulatif du portefeuille de la Banque en Ouganda

Récapitulatif des projets/programmes en cours et nouvellement approuvés du portefeuille du

Pays: OUGANDA

Date de mise à jour: 31 décembre 2010

N° Série	Description du projet	Date d'approbation	Montant approuvé en million d'UC			Montant décaissé (million UC)	Décaissé (%)	Date limite - dernier décaissement
			BAD	Prêt FAD	Don FAD			
A. AGRICULTURE								
1	Projet de développement des pêches	12/06/02		22,00		18,10	82,3%	31/12/10
2	Projet national d'accroissement de la productivité dans le secteur de l'élevage	04/12/02		23,74	2,80	24,93	93,9%	31/12/10
3	Projet d'amélioration des revenus agricoles & de conservation des forêts	29/09/04		31,57	9,85	22,89	55,3%	30/12/12
4	Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés- Project I (CAIP-1)	31/01/07		30,00		15,99	53,3%	31/12/13
5	Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés 2 (CAIP-2)	17/09/08		45,00		0,94	2,1%	31/12/14
6	Amélioration des marchés et du commerce des produits agricoles 1 (MATIIP-1)	25/03/2009		38,00		0,70	1,9%	30/09/15
Total partiel - Agriculture						83,55	41,2%	
B. TRANSPORT								
7	Projet d'appui au secteur routier 1 (Route Kabale Kisoro Bunagana)	27/04/05		27,01	1,49	26,94	94,5%	29/12/12
8	Projet d'appui au secteur routier 1 - Prêt complémentaire	20/12/2006		32,99		21,17	64,2%	29/12/12
9	Projet d'appui au secteur routier 2 (Route Fort portal Bundibugyo)	17/12/07		56,65	1,35	17,46	30,1%	31/12/13
10	Projet d'appui au secteur routier 3(Route Nyakahaita Ibanda)	25/09/09		80,00		-	0,0%	31/12/14
Total partiel - Transport						65,57	32,9%	
11	Projet Eau et Assainissement à Kampala	16/12/2008		35,00		0,17	0,5%	31/12/14
Total partiel - Eau et assainissement						0,17	0,5%	
D. SOCIAL								
12	Appui PPF à la réhabilitation de l'hôpital Mulago	30/04/09		0,50		0,26	51,2%	28/07/10
13	Projet d'appui à l'enseignement post-primaire et à la formation (Education III)	19/12/05			20,00	14,10	70,5%	31/12/11
14	Appui au Plan stratégique du secteur de la santé II	08/11/2006		20,00		12,91	64,6%	31/12/12
15	Projet d'appui à l'enseignement post-primaire et à la formation (Education IV)	25/11/08		52,00		1,28	2,5%	31/12/14
16	Amélioration des revenus et de l'emploi en milieu rural Rural Income and Employment Enhancement Project	17/11/09		10,20	0,00	4,87	47,7%	n/a
Total partiel - Social						33,42	32,5%	
F. INDUSTRIE								
17	Projet de gestion des ressources minières et de renforcement des capacités	29/09/04			5,35	3,92	73,3%	31/12/10
Total partiel - Industrie						3,92	73,3%	
G. ENERGIE								
18	Projet d'interconnexion électrique de Bujagali	28/06/07		19,21		9,69	50,4%	31/12/11
19	Projet de lignes de transport d'électricité Mbarara-Nkenda/Tororo-Lira	16/12/08		52,50				31/12/13
Total partiel - Energie						9,69	50,4%	
TOTAL GENERAL POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC						196,32	31,8%	
F. MULTI NATIONAL								
20	NELSAP 1	17/12/08		7,59	0,00	0,00	0,0%	31/12/14
21	Création de zones débarrassées durablement par la mouche Tsetse et la trypanosomiase	08/12/04		3,45	0,24	1,77	47,8%	31/12/11
Total partiel - Projets multinationaux						1,77	0,16	
H. OPERATIONS DU SECTEUR PRIVE								
22	Projet d'hydroélectricité de Bujagali	02/05/07	72,17			55,95	77,5%	31/12/12
23	Projet d'hydroélectricité de Buseruka	29/07/08	5,84			2,92	50,0%	31/12/10
Total partiel - Opérations du secteur privé						58,87	75,46	
TOTAL GENERAL, Y COMPRIS LES PROJETS MULTINATIONAUX ET DU SECTEUR PRIVE						256,95	36,37	

Annexe 3 - Tableau des projets connexes en Ouganda

NOM DU PROJET	COUVERTURE	SOURCE DES FONDS EN %	MONTANT (millions)	DÉMARREGE	CLÔTURE	RÉSULTATS PRÉVUS
A. ROUTES DE DISTRICT						
1. Composante sur les routes de district de l'ASPS-2 de DANIDA.	15 Districts du Nord et du Nord-Est de l'Ouganda	DANIDA	120 DKK	Juin 2004	Déc 2009	700 km de route réhabilités ; 3000 km d'entretien
2. Programme de modernisation agricole par zone (AAMP)	13 Districts de l'Ouest et du Sud-Ouest de l'Ouganda	BAD	13,6 USD	Juin 2004	Mars 2009	1100 km réhabilités
3. Projet de développement des petites exploitations agricoles de la région Nord-Ouest (NSADP)	Districts d'Adjumani, de Moyo Yumbe, de Nebbi, d'Arua, de Koboko et de Maracha et Terego	BAD	17,6 UC	2000	Juin 2009	205km construits
4. Entretien des routes de district (PAF)	Tous les districts	Gouvernement ougandais	18 000 UGX	1999	Ininterrompu	Entretien de routine de 1800km
5. Routes	Sur tout le territoire ougandais	UE	15 EUR	2008	2011	
6. Projet 1 du Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés (CAIP-1)	26 District du Centre et de l'Est de l'Ouganda	BAD	30 UC	Juillet 2007	2012	Réhabilitation de 390km et entretien de 587km de routes de district
7. Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés Project 2 (CAIP-2)	15 Districts du Nord et de l'Est de l'Ouganda	BAD	45 UC	Sept 2009	Déc. 2014	225 km de routes de desserte à réhabiliter
B., VOIES D'ACCÈS COMMUNAUTAIRES						
1. Composante sur les voies d'accès communautaires de l'ASPS2 de DANIDA	Mbale, Sironko, Kapchorwa et Lira, Kumi, Soroti	DANIDA	4,0 USD	2003	Déc. 2009	400 km réhabilités
2. Programme de modernisation agricole par zone (AAMP)	13 Districts de l'Ouest et du Sud-Ouest de l'Ouganda	FIDA	2,3 USD	Juin 2004	Décember 2010	1438 km d'entretien de routine manuel/ réhabilitation
3. Projet de développement des petites exploitations agricoles de la région Nord-Ouest (NSADP)	Districts d'Adjumani, de Moyo Yumbe, de Nebbi, d'Arua, de Koboko et de Maracha et Terego	BAD	17,6 UC	2000	Juin 2009	1600 km d'entretien de routine manuel/ réhabilitation
4. Fonds d'action sociale en faveur du Nord de l'Ouganda (NUSAF)	Districts du Nord et du Nord-Est de l'Ouganda	IDA	2,3 USD	2004	2008	410 km
5. Programme de développement des administrations locales (LGDP)	Dans la plupart des districts du pays	IDA	1,4 USD	2000	Continu	250 km rehaбилitee jusqu'à présent.
6. Projet 1 du Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés (CAIP-1)	26 District du Centre et de l'Est de l'Ouganda	BAD/FIDA	30 UC	Juillet 2007	2012	Réhabilitation de 3510Km et entretien de 5267 km
7. Projet 2 du Programme d'amélioration des infrastructures agricoles au niveau des communautés (CAIP-2)	15 Districts du Nord et de l'Est de l'Ouganda	BAD	45 UC	Sept 2009	Déc. 2014	4365 km de routes d'accès à réhabiliter
8. Programme d'aide à la subsistance au niveau des districts (DLSP)	13 Districts de l'Ouest, du Nord et de l'Est de l'Ouganda	FIDA	27,4 USD	2007	2014	2400 km à réhabiliter
9. Fonds d'action sociale en faveur du Nord de	Nord de l'Ouganda	IDA	100 USD	2009	2014	240 km of voies d'accès communautaires

l'Ouganda 2 (NUSAF-2)						dans le cadre d'une sous-composante
C. MARCHÉS						
1. Programme de développement du secteur agricole au Nord-Ouest (Nwasdp)	Nord-Ouest de l'Ouganda	BAD	Une partie du point B.3 ci-dessus	Mai 2001	Juin 2009	22 marchés ; Réhabilitation de 200 km de routes d'accès ; entretien de 340 km
2. Programme d'appui à la commercialisation agricole et à l'agro-industrie	Ensemble du territoire ougandais (8 ou 9 districts couverts)	FIDA	30 USD	En préparation		Vise à relier les agriculteurs aux marchés et améliorer l'environnement
3. Programme d'appui au développement des districts	5 Districts de l'Ouest de l'Ouganda	FIDA	20,6 USD	Déc. 2001	Déc. 2006	Services de vulgarisation agricole et infrastructures physiques
4. Projet 1d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires (CAIP-1)	26 District du Centre et de l'Est de l'Ouganda	BAD/FIDA	30 UC	Juillet 2007	2012	Construction de 78 marchés fonctionnels dans 78 sous-comtés dans 26 districts.
5. Projet 2 d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires (CAIP-2)	15 Districts du Nord et de l'Est de l'Ouganda	BAD	45 UC	Sept 2009	Déc. 2014	97 marchés à construire
6. Projet d'amélioration des marchés et du commerce des produits agricoles (MATIP-1)	Ensemble du pays, dans les municipalités et les mairies	BAD	38 UC	Sept 2009	Sept 2014	21 marchés urbains
D. ÉNERGIE						
1. Projet sur l'accès à l'énergie pour la transformation du monde rural (ERT)	Ensemble du territoire ougandais	BM	123 USD	2007	2008	Facilite les investissements dans les projets d'électrification rurale à caractère commercial
2. Énergie	Ensemble du territoire ougandais	UE	10 EUR	2008	2011	

Annexe 4 - Réalisations des projets précédents

Les tableaux suivants illustrent les principales réalisations physiques/matériels, c'est-à-dire les extrants, obtenus dans le cadre des projets qui ont précédé le CAIP-3, à savoir l'AAMP qui s'est achevé en 2008 et le CAIP-1 qui est en cours :

Réalisations physiques/extrants obtenus dans le cadre de l'AAMP

Coût du projet (millions d'UC) / Contribution de la Banque (Millions d'UC)	22,47 / 9,67
Interventions	Réalisations
Réhabilitation des routes de desserte (km)	1121 km
Réhabilitation des voies d'accès communautaires (km)	1011 km
Construction/Réhabilitation des marchés	42 marchés
Construction des magasins de stockage de produits	17 magasins de stockage de produits
Installation de refroidisseurs du lait	7 refroidisseurs du lait

Réalisations physiques/extrants obtenus dans le cadre du CAIP-1

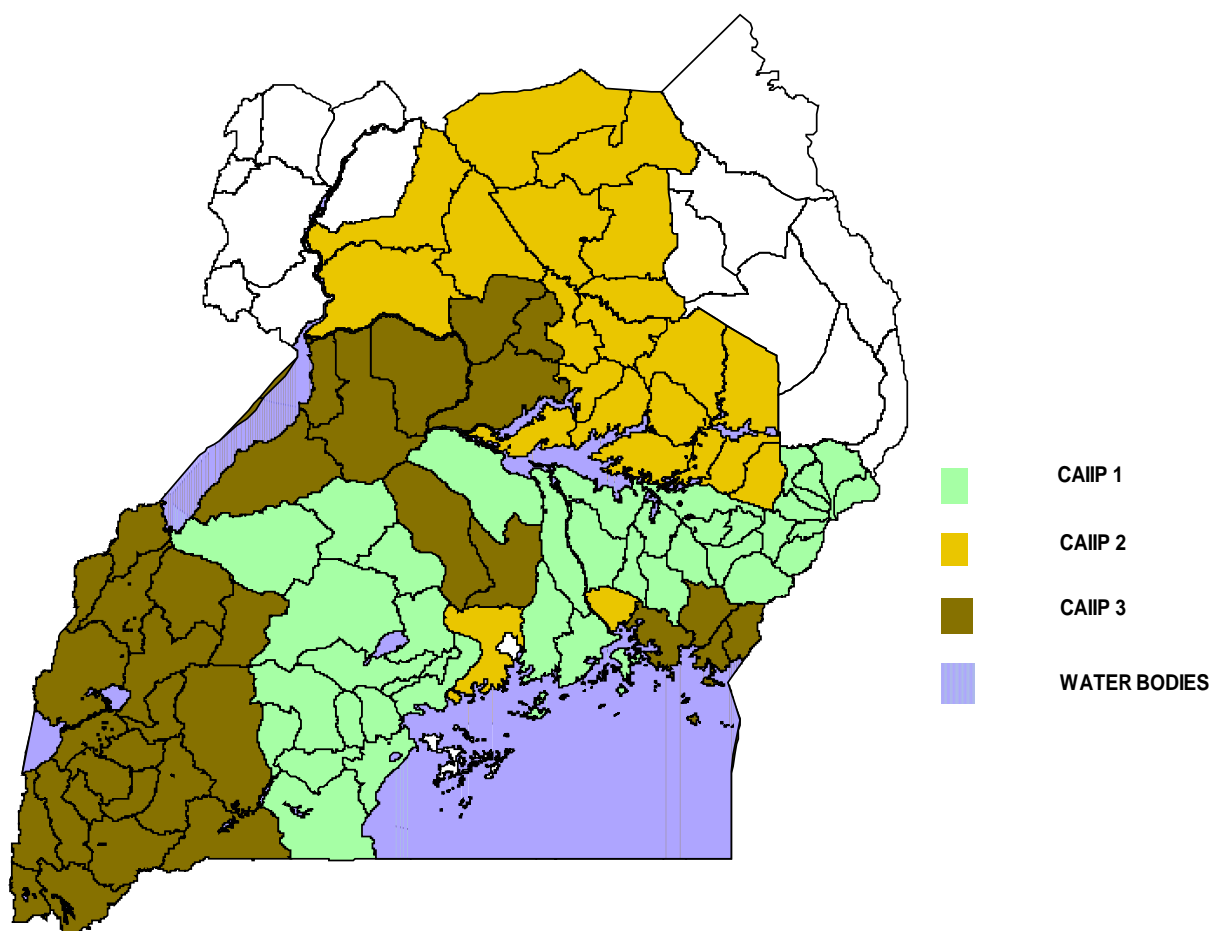
Coût du projet (millions d'UC) / Contribution de la Banque (Millions d'UC)	34,2 / 30,0
Interventions	Réalisations
Réhabilitation des routes de desserte (km)	576,3 km en cours
Réhabilitation des voies d'accès communautaires (km)	2100 km achevés 1200 km en cours 1431 km en cours d'acquisition
Construction/Réhabilitation des marchés	20 achevés 57 en cours
Installation usines agro-industrielles	124 usines en cours de réalisation ou d'acquisition

Le tableau ci-dessous résume les conclusions du rapport d'achèvement de projet de l'AAMP (RAP, décembre 2009) :

Résultats obtenus dans le cadre de l'AAMP

Résultats attendus	Résultats effectifs
Réduction de 10 % de la pauvreté avant la fin du programme	12,5 %
Amélioration de la production agricole – 80 % de la production des petits exploitants dans le cadre du programme a augmenté de 20 % avant PY6	La production accrue de 30 %
Augmentation du revenu des ménages. Environ 80 % du revenu des ménages dans la zone d'implantation du programme a augmenté en valeur réelle d'au moins 15 % d'ici PY6.	Le revenu des ménages a augmenté en valeur réelle de 19 %

Annexe 5 - Carte du pays et zone d'implantation du CAIIP



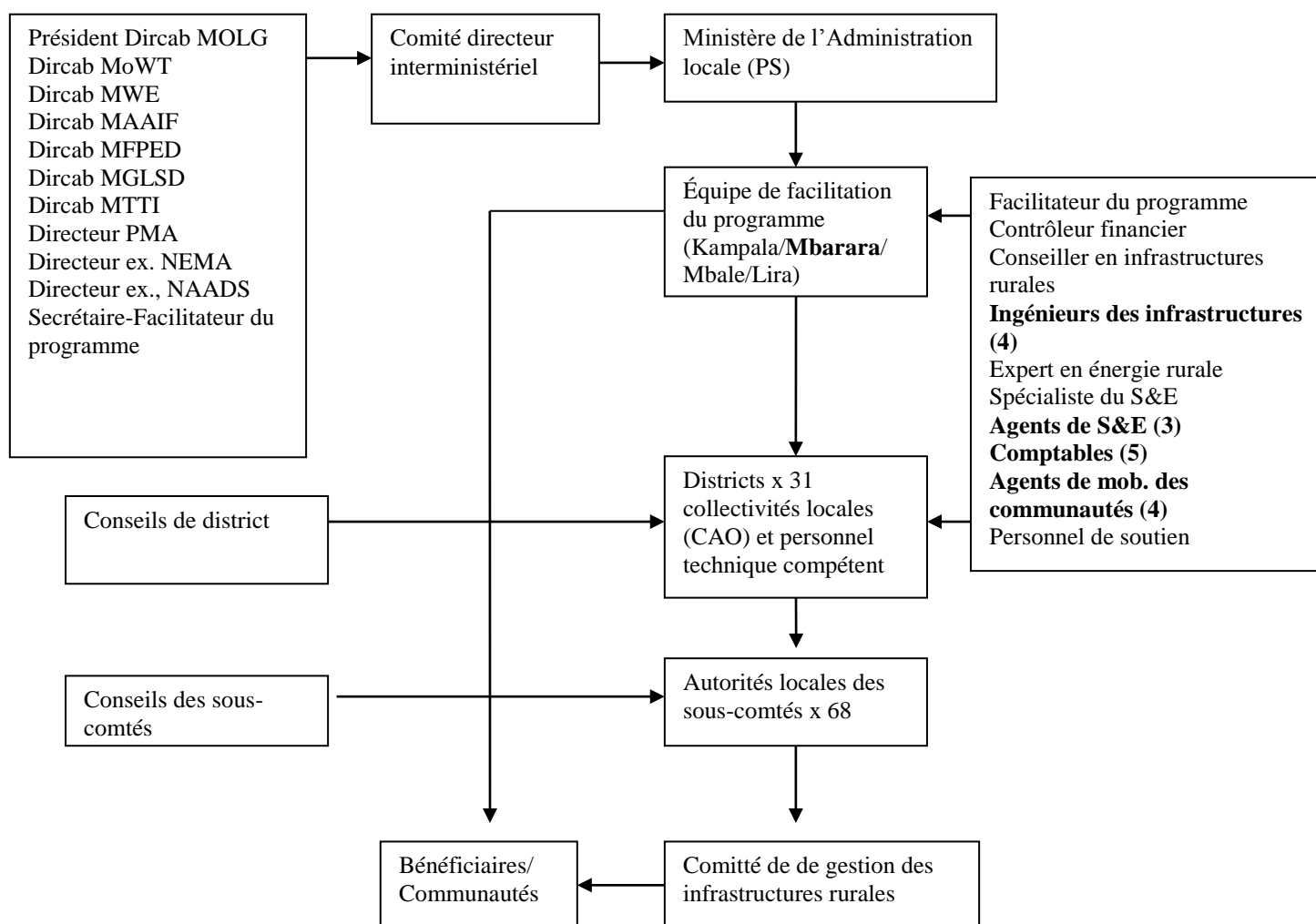
Cette carte est conçue par la Banque africaine de développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part de la Banque et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

Annexe 6 - Tableau relatif population

Région	N	District	Surface immergée (Km2)	Population 2002	Population estimée 2011	% de femmes par rapport à la population
Ouest	1	Buhweju	802,63	82 881	198 200	51,0
	2	Bundibugyo	849,75	158 909	248 800	52,1
	3	Bushenyi	943,88	183 249	246 200	51,8
	4	Hoima	5 640,26	315 684	535 600	49,6
	5	Ibanda	965,87	198 635	271 200	51,2
	6	Isingiro	2 657,21	316 025	408 500	51,5
	7	Kabale	1 731,52	458 318	494 500	53,2
	8	Kabarole	1 815,67	356 914	409 400	50,0
	9	Kamwenge	2 411,07	263 730	324 400	51,9
	10	Kanungu	1 329,22	221 519	246 921	51,8
	11	Kasese	3 386,14	494 536	721 500	51,5
	12	Kiruhura	4 607,75	212 219	290 600	49,4
	13	Kisoro	729,52	220 312	250 600	54,9
	14	Kyegegwa	1 747,71	110 925	153 900	50,3
	15	Masindi	3 926,90	208 420	317 700	49,2
	16	Mbarara	1 780,21	362 872	436 200	51,5
	17	Mitooma	543,88	154 914	192 656	52,5
	18	Ntoroko	1 403,04	51 069	79 800	50,6
	19	Ntungamo	2 051,02	375 669	469 000	51,9
	20	Rubirizi	1 327,37	101 804	122 100	51,8
	21	Rukungiri	1 527,00	275 162	316 600	52,4
	22	Sheema	700,10	180 234	216 000	52,0
Centre	23	Luwero	2 215,95	341 317	429 100	50,8
	24	Nakaseke	3 475,27	137 278	184 700	49,9
Nord	25	Apac	3 250,14	249 656	337 400	50,9
	26	Kole	1 072,95	165 922	224 400	51,5
	27	Oyam	2 189,28	268 415	366 300	50,9
Est	28	Bugiri	1 054,74	273 269	628 500	51,6
	29	Busia	761,01	225 008	289 400	52,1
	30	Mayuge	3 425,18	308 337	445 000	51,8
	31	Namayingo	4 668,61	145 451	195 700	51,2
Totaux			64 990,85	7 418 653	10 050 877	51,4

Source : Bureau de la statistique de l'Ouganda

Annexe 7 - Organigramme de direction du CAIP



Légende

MOLG – Ministère de l'Administration locale
 MoFPED – Ministère des Finances, du Plan et du développement économique
 MAAIF – Ministère de l'Agriculture, de la Production animale et de la Pêche
 MoWT – Ministère des Travaux publics et des Transports
 MGLSD – Ministère du Genre, du travail et du développement social
 MWE – Ministère de l'Eau et de l'Environnement
 MTTI – Ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie
 Les éléments en **caractères gras** indiquent des catégories où un complément de personnel sera recruté dans le cadre du CAIP-3